

2^e ÉDITION

LE CAMEROUN DIPLOMATIQUE

TRIMESTRIEL BILINGUE D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES DES INTERACTIONS DIPLOMATIQUES

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

UN ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA STABILITÉ MONÉTAIRE
ET DE L'INTÉGRATION FINANCIÈRE AFRICAINE

YVON SANA BANGUI
GOUVERNEUR DE LA BEAC





BEAC

Banque des Etats de l'Afrique Centrale
Bank of the Central African States

EDITORIAL



Préserver les équilibres, préparer l'avenir : la BEAC à l'heure des choix structurants

Par Alvin ATEBA ANGONI

Dans un environnement économique mondial marqué par l'incertitude, la volatilité des marchés financiers et les tensions sur les équilibres macroéconomiques, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) demeure l'un des principaux garants de la stabilité monétaire au sein de la CEMAC. Sous la conduite de son Gouverneur, Yvon SANA BANGUI, l'institution est engagée dans une phase de choix structurants, destinés à consolider les fondements de la zone monétaire tout en préparant son adaptation aux défis futurs.

La priorité immédiate de la BEAC reste la préservation des équilibres monétaires et financiers, notamment à travers une politique monétaire prudente et rigoureuse. Face aux pressions observées sur les réserves de change de

la CEMAC, la Banque a procédé à des ajustements de ses instruments de politique monétaire, conformément à son mandat statutaire de stabilité des prix et de sauvegarde de la monnaie commune. Ces décisions traduisent une volonté claire : maintenir la crédibilité du cadre monétaire et renforcer la confiance des acteurs économiques.

Dans le même temps, la BEAC a poursuivi la mise en œuvre de la réforme de la réglementation des changes, entrée en vigueur depuis 2019. Ce chantier structurant vise à améliorer la traçabilité des flux financiers, à renforcer la centralisation des devises et à soutenir la résilience externe de la zone CEMAC. Les bilans institutionnels successifs confirment que cette réforme constitue désormais un levier essentiel de la stabilité macroéconomique régionale.

Préparer l'avenir implique également de renforcer les bases institutionnelles. À cet égard, la décision des États membres de relever significativement le capital social de la BEAC, porté à 353 milliards de FCFA, marque une étape majeure. Cette opération traduit une confiance renouvelée dans la Banque centrale et renforce sa capacité à assumer ses missions dans un contexte économique plus exigeant.

Sous l'impulsion de Yvon SANA BANGUI, la BEAC a également engagé des actions visant à moderniser sa gouvernance interne, à promouvoir la culture de la performance et à améliorer la transparence de ses procédures. Ces orientations s'inscrivent dans une dynamique plus large de crédibilisation des institutions monétaires africaines, à l'heure où la stabilité financière devient un facteur déterminant de souveraineté économique.

Cette vision dépasse le cadre strict de la CEMAC. L'élection du Gouverneur de la BEAC à la tête de l'Association des Banques Centrales Africaines conforte le rôle de l'Afrique centrale dans les réflexions continentales sur l'intégration monétaire et financière. Elle ouvre également la voie à une contribution active aux projets structurants africains, dans le respect des réalités régionales. Préserver les équilibres, aujourd'hui, et préparer l'avenir, demain : telle est la ligne de conduite d'une BEAC consciente de ses responsabilités. Dans un monde en mutation, la Banque centrale de l'Afrique centrale affirme ainsi sa vocation première : être un pilier de stabilité, mais aussi un acteur stratégique de la transformation économique régionale.

SOMMAIRE

03 Editorial

GOUVERNANCE MONÉTAIRE ET LEADERSHIP

6 - LE SENS DES RÉFORMES STRUCTURELLES ENGAGÉES PAR YVON SANA BANGUI À LA BEAC

8 - YAOUNDÉ, CARREFOUR DE L'EXPERTISE MONÉTAIRE FRANCOPHONE.

10 - LEADERSHIP ET VISION PANAFRICAINNE.

12 - GOUVERNANCE, TRANSPARENCE ET PERFORMANCE

14 - Pour rassurer et informer nos concitoyens et partenaires

STABILITÉ FINANCIÈRE ET INTÉGRATION RÉGIONALE

16- BEAC CEMAC : UNE ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE INTERDÉPENDANTE

18- BEAC : LA STABILITÉ MONÉTAIRE DE LA CEMAC

20- BANGUI, CENTRE DES RÉFLEXIONS SUR LA STABILITÉ FINANCIÈRE RÉGIONALE

COOPÉRATION ET DÉPLOIEMENT INSTITUTIONNEL

22- RECONNAISSANCE COMMUNAUTAIRE ET DISTINCTION INSTITUTIONNELLE

23 - ABCA 2025 : UNE ORGANISATION EN MARCHÉ

24 - INCLUSION FINANCIÈRE ET MAILLAGE TERRITORIAL EN AFRIQUE CENTRALE

25 - DÉPLOIEMENT TERRITORIAL ET PROXIMITÉ INSTITUTIONNELLE

27 - DIALOGUE MONÉTAIRE INTERRÉGIONAL

28 - LE GOUVERNEUR DE LA BEAC ET LE PRÉSIDENT DE LA BAD S'ENGAGENT À RENFORCER LEUR COOPÉRATION

DOSSIER SPÉCIAL BEAC ET CAMEROUN

30 - CAMEROUN-BEAC : UN PARTENARIAT ESSENTIEL POUR LA STABILITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT

32-BEAC ET LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES CAMEROUNAISES

34 - APPUIS FINANCIERS ET SOUTIEN ÉCONOMIQUE

35 - PROJETS STRUCTURANTS ET PERSPECTIVES AU CAMEROUN

PARTENARIATS AFRICAINS ET INTERNATIONAUX

38- COOPÉRATION MONÉTAIRE INTERAFRICAINNE

40- INTÉGRATION FINANCIÈRE INSULAIRE ET ÉCHANGES INTERAFRICAINS

42 -PARTENARIATS STRATÉGIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT AFRICAIN

44 -PRÉSENCE ET INFLUENCE DANS LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE MONDIALE

46 -CONGO - GABON
RAPATRIEMENT DES DEVISES PÉTROLIÈRES :
ÉCHANGES ENTRE LIBREVILLE ET BRAZZAVILLE

48 -SOMMET EXTRAORDINAIRE DE LA CEMAC À BRAZZAVILLE : L'HEURE DES DÉCISIONS

49 -AUDIENCE DU GOUVERNEUR DE LA BEAC AVEC
UNE DÉLÉGATION DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS
UNIS D'AMÉRIQUE

TRIBUNE MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ

52 -TRIBUNE MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ

54 ÉPILOGUE

Directeur de Publication

Adrien BONNY EBOUMBOU

Secrétariat de Rédaction

Dr Alvin ATEBA ANGONI, Politiste

Rédaction

Dr Alvin ATEBA ANGONI, Politiste
Kevin TAKAM FONKOUO

Maquette et Réalisation

Kevin TAKAM FONKOUO

Digital Manager

Nadia DICKA LOBE

Éditeur : Inside Consulting

BP.35213 Bastos / Yaoundé

Tel : +237- 243 895 752

contacts@insideconsulting.org

A stylized world map in shades of blue, overlaid with a network of white lines and circular nodes, suggesting global connectivity and digital communication. The map is centered on the Atlantic Ocean, with the Americas on the left and Europe and Africa on the right.

GOUVERNANCE MONÉTAIRE ET LEADERSHIP

LE CAMEROÛN
DIPLOMATIC:UE
TRIMESTRIEL BILINGUE D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES DES INTERACTIONS DIPLOMATIQUES



LE SENS DES RÉFORMES STRUCTURELLES ENGAGÉES PAR YVON SANA BANGUI À LA BEAC

STABILITÉ MONÉTAIRE, MODERNISATION ET INTÉGRATION FINANCIÈRE EN ZONE CEMAC

Nommé Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) en février 2024, Yvon Sana Bangui a engagé une dynamique de réformes visant à consolider la stabilité monétaire, moderniser l'institution et renforcer l'intégration financière au sein de la CEMAC, dans un contexte régional marqué par des vulnérabilités économiques persistantes.

Depuis sa nomination à la tête de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), Yvon Sana Bangui conduit une action orientée vers le renforcement du rôle de la banque centrale comme garant de la stabilité macroéconomique et monétaire dans l'espace CEMAC. Dans un environnement international instable, caractérisé par des pressions inflationnistes importées, des tensions sur les finances publiques et des défis structurels propres aux économies de la sous-région, l'action du Gouverneur s'inscrit dans une logique de consolidation et de modernisation progressive de l'institution d'émission.

Les orientations engagées peuvent être analysées autour de cinq axes structurants : la stabilité monétaire, l'intégration financière régionale, la modernisation des instruments de politique monétaire, le renforcement de la gouvernance et la promotion de l'inclusion financière.

Stabilité monétaire : priorité centrale de l'action de la BEAC

La préservation de la stabilité monétaire demeure le cœur du mandat de la BEAC. Sous l'impulsion de Yvon Sana Bangui, l'institution poursuit une politique prudente visant à contenir l'inflation, à préserver le niveau des réserves de change et à maintenir la crédibilité du régime de change de la zone CEMAC.

La gestion de la liquidité bancaire, l'ajustement des instruments de politique monétaire et la coordination avec les États membres constituent des leviers essentiels pour soutenir cet objectif, dans un contexte où les économies de la sous-région restent exposées aux chocs externes, notamment sur les prix des matières premières.

Intégration financière : approfondir le marché régional

Un autre axe important des réformes engagées concerne le renforcement de l'intégration financière au sein de la CEMAC. La BEAC s'emploie à améliorer le fonctionnement des systèmes de paiement régionaux et à favoriser une meilleure circulation des capitaux entre les États membres, en lien avec les banques commerciales et les institutions financières sous-régionales.

L'objectif est de soutenir le développement des échanges économiques intra-communautaires et de contribuer à l'émergence progressive d'un marché financier plus intégré, condition nécessaire à une croissance plus robuste et mieux répartie.

Modernisation institutionnelle : efficacité et adaptation

La modernisation de la BEAC s'inscrit dans une logique d'adaptation continue aux standards internationaux de banque centrale. Elle concerne notamment l'amélioration des procédures internes, le renforcement des capacités humaines, ainsi que l'optimisation des systèmes d'information et de paiement existants.

Cette modernisation vise avant tout une plus grande efficacité opérationnelle, une meilleure qualité de l'information économique et une capacité accrue de pilotage de la politique monétaire dans un environnement de plus en plus complexe.

Gouvernance et transparence : renforcer la crédibilité

Le renforcement de la gouvernance et de la transparence constitue un enjeu clé pour la crédibilité de la BEAC. Sous la direction de Yvon Sana Bangui, l'institution met l'accent sur une communication plus structurée, une meilleure lisibilité de ses décisions et un dialogue renforcé avec les acteurs économiques et financiers

de la sous-région.

Cette orientation contribue à consolider la confiance des marchés, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des États membres, condition indispensable à l'efficacité de l'action de la banque centrale.

Inclusion financière : un objectif de moyen terme

Enfin, la question de l'inclusion financière figure parmi les préoccupations stratégiques de la BEAC, en lien avec les politiques nationales et les autres institutions de la CEMAC. L'amélioration de l'accès des populations et des petites entreprises aux services financiers formels reste un chantier de long terme, étroitement lié à la modernisation des systèmes de paiement et à la stabilité du cadre macroéconomique.

Une réforme de consolidation plutôt que de rupture

Les réformes engagées sous la gouvernance de Yvon Sana Bangui s'inscrivent davantage dans une logique de consolidation, de rigueur et de modernisation progressive que dans une rupture spectaculaire. Elles traduisent une volonté de renforcer durablement la crédibilité de la BEAC, de préserver les équilibres macroéconomiques et de préparer l'institution aux défis futurs de la zone CEMAC.

Dans un environnement régional exigeant, la réussite de ces orientations dépendra toutefois de la discipline budgétaire des États membres et de la cohérence des politiques économiques au niveau communautaire.



“ L’objectif est de soutenir le développement des échanges économiques intra-communautaires et de contribuer à l’émergence progressive d’un marché financier plus intégré, condition nécessaire à une croissance plus robuste et mieux répartie. ”



YAOUNDÉ, CARREFOUR DE L'EXPERTISE MONÉTAIRE FRANCOPHONE.

**STABILITÉ MONÉTAIRE, MODERNISATION ET
INTÉGRATION FINANCIÈRE. LA BEAC ACCUEILLE LA 16E
RENCONTRE DES RESPONSABLES DE L'AUDIT INTERNE
DES BANQUES CENTRALES D'EXPRESSION FRANÇAISE
EN ZONE CEMAC**

Du 3 au 6 février 2026, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) accueille à Yaoundé la 16e conférence des responsables de l'audit interne des banques centrales francophones. Cette rencontre de haut niveau favorise le partage d'expériences, le renforcement de la coopération et la promotion de la bonne gouvernance monétaire.

La conférence réunit les principaux responsables des fonctions d'audit, de contrôle interne et de gestion des risques des banques centrales et instituts monétaires d'expression française. Elle constitue un cadre privilégié pour échanger des bonnes pratiques professionnelles, discuter des défis communs et consolider les dispositifs de contrôle et de gestion des risques.

Partage d'expériences et coopération renforcée

Au programme de cette édition 2026 : évaluations par les pairs, visites de travail et consultations sur des sujets d'intérêt commun. Ces activités permettent de créer un réseau solide entre les banques centrales, d'harmoniser les pratiques et de promouvoir une culture de transparence et de rigueur professionnelle.

Organisée à tour de rôle par les banques centrales membres, la conférence a déjà rassemblé plus de 25 institutions au fil des éditions. Depuis 2024, elle se tient sur un rythme biennal, aligné

sur celui des réunions des Gouverneurs des banques centrales francophones.

La BEAC, hôte engagée pour la bonne gouvernance

En accueillant cette 16^e édition, la BEAC réaffirme son engagement en faveur de la bonne gouvernance, de la maîtrise des risques et du dialogue institutionnel. L'institution se positionne ainsi comme un carrefour d'expertise monétaire francophone, renforçant la coopération régionale et l'excellence professionnelle dans le secteur bancaire.

Bienvenue aux délégations participantes

La BEAC a exprimé sa fierté d'accueillir la communauté des responsables d'audit interne et a souhaité la cordiale bienvenue à toutes les délégations. Cette rencontre illustre l'importance de renforcer la confiance et l'intégrité des systèmes monétaires au sein de l'espace francophone.



“

Au programme de cette édition 2026 : évaluations par les pairs, visites de travail et consultations sur des sujets d'intérêt commun. Ces activités permettent de créer un réseau solide entre les banques centrales, d'harmoniser les pratiques et de promouvoir une culture de transparence et de rigueur professionnelle.

”



LEADERSHIP ET VISION PANAFRICAINE.

SOUS L'IMPULSION DE YVON SANA BANGUI, LA BEAC ŒUVRE À LA CONCRÉTISATION DE L'INSTITUT MONÉTAIRE AFRICAIN

Élu Président de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) à l'issue de la 47e Réunion Annuelle, Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC, met son mandat au service de l'Afrique en pilotant l'opérationnalisation de l'Institut Monétaire Africain. Son objectif : préparer la création d'une Banque Centrale Africaine et d'une monnaie unique continentale, tout en consolidant la coopération entre banques centrales africaines.

À l'issue de la 47e Réunion Annuelle de l'ABCA, tenue du 23 au 28 novembre 2025 à Yaoundé, les Gouverneurs des Banques Centrales membres ont élu Yvon SANA BANGUI Président de l'ABCA. Cette élection reflète la reconnaissance de ses pairs et consacre son engagement en faveur d'une coopération monétaire et financière renforcée avec les banques centrales africaines, notamment à travers les conventions signées avec la BCEAO, les banques centrales des Comores, de Madagascar, et bientôt avec celles d'Égypte, du Rwanda et de la RDC.

Depuis sa nomination le 9 février 2024 par la Conférence des chefs d'État de la CEMAC, Yvon SANA BANGUI s'est affirmé comme un leader visionnaire à la tête de la BEAC. Sa gestion, guidée par la rigueur, la vision stratégique et la transparence, est saluée au-delà de la zone CEMAC. Ses pairs reconnaissent sa capacité à fédérer, impulser des réformes ambitieuses et incarner une gouvernance moderne et inclusive.

L'Institut Monétaire Africain : une priorité pour 2026

Une gouvernance reconnue et inspirante

Pour son mandat à la tête de l'ABCA, Yvon SANA BANGUI a fixé une priorité : l'opérationnalisation de l'Institut Monétaire Africain (IMA) dès 2026. Inscrite depuis plus de vingt ans dans la feuille de route de l'Union Africaine, cette initiative constitue une étape décisive vers la création d'une future Banque Centrale Africaine et l'avènement d'une monnaie unique.

Une architecture monétaire commune pour l'Afrique

L'IMA est conçu comme un organe transitoire préparatoire à la Banque Centrale Africaine. Il traduit la volonté des États membres de l'Union Africaine de bâtir une architecture monétaire commune, garante de stabilité et de souveraineté. Sa mission : assurer la convergence macroéconomique entre les pays africains, définir les cadres juridiques et techniques nécessaires pour la

future monnaie unique, et renforcer la coopération entre banques centrales.

Une vision panafricaine au service du développement

Au-delà de sa dimension technique, l'IMA incarne une vision : celle d'une Afrique capable de maîtriser son destin monétaire, de réduire sa dépendance aux devises étrangères et de promouvoir une croissance inclusive et durable. Sous la présidence de Yvon SANA BANGUI, l'ABCA concentrera ses efforts sur la convergence macroéconomique et financière, la préparation institutionnelle de l'IMA, la mobilisation des expertises et des partenariats nécessaires, ainsi que le renforcement de la coopération entre banques centrales africaines.



//

Au-delà de sa dimension technique, l'IMA incarne une vision : celle d'une Afrique capable de maîtriser son destin monétaire, de réduire sa dépendance aux devises étrangères et de promouvoir une croissance inclusive et durable.

//



GOUVERNANCE, TRANSPARENCE ET PERFORMANCE

LA BEAC INITIE UN SÉMINAIRE D'AUTO-ÉVALUATION POUR RENFORCER SES PRATIQUES INTERNES

Dans une démarche inédite visant à améliorer sa gouvernance et à renforcer la transparence de ses actions, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a organisé les 28 et 29 août 2025 son premier séminaire d'auto-évaluation du Gouvernement pour l'année 2024.

Pour la première fois, le Gouvernement de la BEAC a entrepris un exercice d'auto-évaluation de son action. Cet événement, qui s'inscrit dans le cadre de bonne gouvernance défini par le Règlement intérieur de l'institution, vise à mesurer les progrès réalisés et à identifier les axes d'amélioration pour accroître l'efficacité des politiques menées au service des États membres de la CEMAC.

Expertise internationale au service de la rigueur et de la formation

Le séminaire s'est tenu au Complexe Sportif et Culturel de la Banque à Yaoundé et a réuni l'ensemble des membres du Gouvernement de la BEAC. Pour garantir l'objectivité et la qualité de l'exercice, l'institution s'est appuyée sur deux partenaires stratégiques :

-HEC Paris, chargé du volet formation, pour renforcer les capacités internes et institutionnaliser la pratique d'auto-évaluation ;

-Cabinet SMA Stratégie & Conseil, responsable de l'évaluation elle-même, afin d'assurer une approche méthodique et fiable.

Un engagement clair pour la transparence et l'excellence

Dans son allocution d'ouverture, le Gouverneur de la BEAC a insisté sur l'importance de ce séminaire :

« Cet exercice est une première pour la BEAC. Il nous permettra non seulement de faire le bilan des progrès accomplis en 2024, mais aussi de renforcer notre gouvernance collégiale et de tracer les perspectives pour une plus grande efficacité de nos actions. Le rapport d'auto-évaluation sera le reflet de notre propre engagement en faveur de la transparence et de l'excellence. »

Vers une gouvernance renforcée au service des États membres

Cette initiative illustre la volonté de la BEAC de consolider sa gouvernance interne et d'améliorer la performance de ses actions. En

systematisant ce type d'exercice, la Banque entend mieux servir ses États membres et répondre aux attentes de transparence et d'efficacité dans la gestion de l'institution monétaire régionale.



“ Pour la première fois, le Gouvernement de la BEAC a entrepris un exercice d'auto-évaluation de son action. ”



Pour rassurer et informer nos concitoyens et partenaires

Contrairement à certaines rumeurs infondées circulant sur les réseaux sociaux, la BEAC tient à réaffirmer avec la plus grande fermeté qu'aucune dévaluation du franc CFA n'est à l'ordre du jour.

Contrairement à certaines rumeurs infondées circulant sur les réseaux sociaux, la BEAC tient à réaffirmer avec la plus grande fermeté qu'aucune dévaluation du franc CFA n'est à l'ordre du jour.

Nous appelons au calme et à la vigilance face aux fausses informations, et rappelons que toute communication officielle concernant la politique monétaire émane exclusivement de nos canaux institutionnels.

Site web : www.beac.int



STABILITÉ FINANCIÈRE ET INTÉGRATION RÉGIONALE

LE CAMEROÛN
DIPLOMATIC:UE
TRIMESTRIEL BILINGUE D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES DES INTERACTIONS DIPLOMATIQUES



BEAC CEMAC : UNE ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE INTERDÉPENDANTE

DÉCRYPTAGE DES MÉCANISMES DE COORDINATION ENTRE LA BANQUE CENTRALE ET LA COMMUNAUTÉ

La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) et la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) forment les piliers institutionnels de l'intégration économique, monétaire et financière en Afrique centrale. L'interdépendance entre ces deux institutions est au cœur de la stabilité monétaire et de la convergence des politiques économiques dans la région.

La CEMAC, créée en 1994, rassemble six États – Cameroun, République centrafricaine, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad – autour d'un projet d'union économique et monétaire. Ses organes principaux, tels que la Conférence des Chefs d'État, le Conseil des Ministres et divers Comités communautaires, définissent les grandes orientations économiques et sectorielles communes.

Dans ce cadre, la BEAC, fondée en 1972, joue un rôle central en tant que banque centrale unique. Elle émet le franc CFA, conduit la politique monétaire régionale, gère les réserves de change, pilote la politique de change et assure la stabilité financière et le bon fonctionnement des systèmes de paiement.

Une interdépendance institutionnelle fondée sur le droit

L'architecture BEAC CEMAC repose sur un cadre juridique précis, garantissant l'alignement des politiques monétaires et éco-

nomiques :

- Le Traité instituant la CEMAC définit les objectifs de l'union économique et monétaire et la manière dont les États doivent coopérer pour atteindre la convergence macroéconomique.

- La Convention de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) régit la BEAC et ses organes (Conseil d'administration, Comité ministériel de l'UMAC, Comité de politique monétaire, etc.), définissant ses missions et ses rapports avec les États membres.

Le Comité ministériel de l'UMAC, composé des ministres des Finances des États membres, examine les grandes orientations économiques et veille à leur cohérence avec la politique monétaire de la BEAC. Ce dispositif assure que les décisions de la banque centrale sont en phase avec les engagements communautaires.

Coordination des politiques économiques et monétaires

La coordination BEAC CEMAC ne se limite pas aux textes : elle se traduit par des pratiques institutionnelles concrètes. Parmi elles :

- Les comités monétaires et financiers nationaux, présents dans chaque État, rassemblent ministères, BEAC et autres acteurs pour harmoniser les politiques nationales avec celles définies au niveau communautaire.

- Les processus de convergence macroéconomique, supervisés par le Conseil des Ministres de la CEMAC, encouragent les États membres à aligner leurs politiques budgétaires, fiscales et monétaires sur des critères communs.

Cette coordination permet d'articuler la politique monétaire conduite par la BEAC avec les politiques économiques nationales, réduisant les risques de divergences et de désalignement au sein de la zone monétaire.

Instruments de supervision et d'intégration financière

Au delà de la politique monétaire, la BEAC contribue à la stabilité du système financier communautaire :

- Elle appuie la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), organe de supervision bancaire de la CEMAC, renforçant la surveillance et le respect des normes prudentielles.

- Elle soutient également des initiatives comme l'Office Monétaire de l'Afrique Centrale (OMAC), visant à développer une infrastructure monétaire régionale harmonisée.

Ainsi, la BEAC ne se limite pas à la politique monétaire : elle favorise l'intégration financière et la sécurité du système bancaire régional.

Gouvernance et pilotage stratégique

La Conférence des Chefs d'État de la CEMAC, organe suprême de la Communauté,

nomme le Gouverneur de la BEAC et fixe les grandes orientations politiques de l'union.

La BEAC agit donc dans un cadre à la fois autonome et intégré, où sa politique monétaire doit s'articuler avec les décisions économiques communautaires. Cette gouvernance partagée reflète l'importance de la coordination pour assurer stabilité et convergence.

L'interdépendance entre la BEAC et la CEMAC est à la fois juridique, institutionnelle et pratique. Les mécanismes de coordination, les organes communs et la convergence des politiques économiques assurent que la banque centrale joue un rôle central dans la stabilité et l'intégration régionale, tout en respectant le cadre fixé par les États membres et la Communauté.

“

Les mécanismes de coordination, les organes communs et la convergence des politiques économiques assurent que la banque centrale joue un rôle central dans la stabilité et l'intégration régionale

”



BEAC : LA STABILITÉ MONÉTAIRE DE LA CEMAC

UN PILIER POUR LE SUCCÈS DU PLAN TCHAD CONNEXION 2030

A Abu Dhabi aux Émirats Arabes Unis, le 11 novembre 2025, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a affirmé sa présence institutionnelle lors du forum Tchad-Émirats Arabes Unis, mettant en lumière l'importance stratégique du Plan « Tchad Connexion 2030 ». En marge de la table ronde des investisseurs, le Gouverneur de la BEAC, M. Yvon SANA BANGUI, a souligné la nécessité d'aligner les réformes structurelles nationales avec la garantie d'une stabilité monétaire régionale.

M. Sana Bangui a salué l'enthousiasme manifesté par les investisseurs internationaux pour le Plan Tchad Connexion 2030, désormais considéré comme un programme d'investissement fiable et ambitieux. Selon lui, l'intérêt et l'engagement observés dépassent largement les attentes initiales

Le Gouverneur a mis en avant les avancées réalisées par les autorités tchadiennes :

-Amélioration du climat des affaires : simplification des procédures administratives et réduction des contraintes pour les investisseurs.

-Digitalisation et bonne gouvernance : adoption progressive de systèmes numériques pour garantir transparence, suivi efficace et engagement formel en faveur de la gouvernance.

Ces réformes structurelles constituent les fondations solides sur lesquelles s'appuie la BEAC pour apporter sa garantie régionale.

La BEAC, garant de la stabilité monétaire et financière

La mission de la BEAC dans la zone CEMAC est claire : assurer la stabilité financière et monétaire afin que les capitaux investis au Tchad conservent leur valeur et puissent se développer en toute confiance.

M. Sana Bangui a rappelé que la zone CEMAC a su préserver une stabilité économique remarquable malgré un contexte mondial volatil. La région affiche notamment :

-Un taux d'inflation inférieur au seuil communautaire de 3 % (2,6 % en 2025) ;

-Un niveau d'endettement public maîtrisé (36,7 % du PIB) ;

-Une position extérieure solide avec des réserves de change couvrant plus de trois mois d'importations (4,59 mois à fin septembre 2025).

Dans ce contexte, la BEAC poursuit une politique monétaire accommodante, assurant la liquidité nécessaire au financement des activités économiques.

Un cadre réglementaire sécurisé et transparent

Le Gouverneur a également souligné la souplesse et la transparence du cadre de réglementation des changes de la CEMAC, conforme aux standards internationaux, garantissant la liberté des transactions financières et le rapatriement des revenus d'investissements.

Le système bancaire, surveillé par la COBAC et le Comité de Stabilité Financière d'Afrique Centrale, demeure solide et fiable, offrant un environnement sécurisé aux investisseurs.

Stabilité, confiance et perspectives pour 2030

M. Sana Bangui a conclu en rappelant que la stabilité financière

et monétaire, la confiance et la crédibilité de la BEAC constituent des signaux forts pour les investisseurs.

L'Afrique Centrale présente aujourd'hui un cadre macroéconomique stable, une jeunesse dynamique et des autorités engagées à lever les obstacles aux investissements. La confiance est ainsi consolidée entre les investisseurs, l'État tchadien réformateur et la Banque centrale garante de la stabilité.

Le Gouverneur a appelé à ce que chaque dollar, euro, dirham ou franc CFA mobilisé se traduise en projets concrets, en emplois durables et en progrès social pour le peuple tchadien, afin de concrétiser les ambitions du Plan Tchad Connexion 2030.



La mission de la BEAC dans la zone CEMAC est claire : assurer la stabilité financière et monétaire afin que les capitaux investis au Tchad conservent leur valeur et puissent se développer en toute confiance.



LA BEAC AU CŒUR DE LA 16e CONFÉRENCE DE LA CEMAC

Bangui a accueilli la 16e Conférence des Chefs d'État de la CEMAC, un moment clé pour l'économie et la finance de l'Afrique centrale. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) y a confirmé son rôle central en matière de stabilité monétaire, de coordination économique et de soutien au développement régional.

La BEAC, moteur de la stabilité financière

La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est imposée comme un acteur incontournable lors des débats sur la politique monétaire et la discipline budgétaire. Ses analyses détaillées sur l'évolution de la monnaie unique et la solidité des institutions financières ont permis aux chefs d'État d'adopter des décisions éclairées pour renforcer la stabilité économique de la sous-région.

nismes de financement, les États membres disposent désormais d'un cadre renforcé pour soutenir la croissance, attirer les investissements et consolider la prospérité régionale.

Coordination monétaire et croissance régionale

Les discussions ont souligné l'importance d'une coordination monétaire efficace pour sécuriser les marchés et stimuler les échanges commerciaux. La BEAC a présenté des mécanismes de financement innovants, mettant en avant le rôle central de la banque dans le développement durable et la promotion d'une intégration économique harmonieuse entre les États membres.

Un pilier stratégique de l'intégration économique

Au-delà de la régulation monétaire, la BEAC se positionne comme un moteur de confiance et de prospérité partagée. Sa présence et ses interventions ont renforcé son statut de pilier de la CEMAC, démontrant que la stabilité financière et le développement économique de l'Afrique centrale passent par une vision commune et des institutions fortes.

Perspectives pour l'Afrique centrale

La conférence de Bangui a montré que la sous-région est engagée sur la voie d'une intégration économique plus solide. Avec la BEAC comme garant de la stabilité monétaire et des méca-

La BEAC a présenté des mécanismes de financement innovants, mettant en avant le rôle central de la banque dans le développement durable et la promotion d'une intégration économique harmonieuse entre les États membres.

A world map in shades of blue, overlaid with a network of white lines and circular nodes, suggesting global connectivity and digital communication. The map is centered on the Atlantic Ocean, with the Americas on the left and Europe and Africa on the right.

COOPÉRATION ET DÉPLOIEMENT INSTITUTIONNEL

LE CAMEROÛN
DIPLOMATIC:UE
TRIMESTRIEL BILINGUE D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES DES INTERACTIONS DIPLOMATIQUES



YVON SANA BANGUI ÉLEVÉ À LA DIGNITÉ DE GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DU MÉRITE COMMUNAUTAIRE

À l'occasion de la 16^e Conférence des Chefs d'État de la CEMAC, le Gouverneur de la BEAC, Yvon SANA BANGUI, a reçu l'une des plus hautes distinctions communautaires en reconnaissance de son leadership et de sa contribution au renforcement de l'intégration économique et monétaire de l'Afrique centrale.

À l'occasion de la 16^e Conférence des Chefs d'État de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), a été élevé à la dignité de Grand Officier de l'Ordre du Mérite Communautaire. Cette distinction prestigieuse vient saluer son leadership exemplaire et sa contribution notable à l'intégration régionale, à la stabilité monétaire et au renforcement institutionnel de la sous-région.

Une distinction prestigieuse

La remise de cette décoration a été effectuée par Son Excellence Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, Président de la République Gabonaise, en présence des autres Chefs d'État membres de la CEMAC et de personnalités éminentes réunies pour le sommet. L'Ordre du Mérite Communautaire figure parmi les plus hautes distinctions de la Communauté, récompensant les efforts exceptionnels au service du développement régional et de la coopération sous-régionale.

Des réformes et des résultats tangibles

Cette reconnaissance institutionnelle couronne les initiatives de M. SANA BANGUI pour moderniser la BEAC, renforcer sa gouvernance et promouvoir une représentation équilibrée et inclusive au sein des instances dirigeantes de la Banque et de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC). Sous sa di-

rection, la BEAC a consolidé sa stabilité financière, renforcé son appui aux États membres et engagé des réformes structurelles majeures, notamment à travers le Plan Stratégique 2026-2030.

Une distinction dédiée aux équipes

Lors de ses déclarations à la presse, le Gouverneur a tenu à dédier cette distinction à l'ensemble des collaborateurs de la BEAC et de la COBAC, soulignant que leur engagement et leur professionnalisme sont au cœur des succès enregistrés par les institutions monétaires régionales.

Cap sur l'intégration régionale

La BEAC réaffirme son engagement à poursuivre ses missions fondamentales, dans un esprit de collaboration étroite avec les États membres et les institutions de la CEMAC, afin de consolider l'intégration économique et monétaire de l'Afrique centrale et de promouvoir la prospérité collective.

//

L'Ordre du Mérite Communautaire figure parmi les plus hautes distinctions de la Communauté, récompensant les efforts exceptionnels au service du développement régional et de la coopération sous-régionale.

//



ABCA 2025 : UNE ORGANISATION EN MARCHE

LANCEMENT OFFICIEL DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES DES 47e RÉUNIONS ANNUELLES À YAOUNDÉ

Les préparatifs des 47e Réunions annuelles de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) sont officiellement lancés à Yaoundé. Cette session rassemble les principales banques centrales du continent pour réfléchir à des solutions innovantes face aux défis climatiques et macroéconomiques de l'Afrique.

Les travaux du Comité Technique de l'ABCA ont été officiellement ouverts le dimanche 23 novembre 2025 à l'Hôtel Hilton de Yaoundé, au Cameroun. L'événement marque le coup d'envoi des préparatifs des réunions annuelles, un rendez-vous stratégique pour les décideurs monétaires africains.

Des thèmes centraux pour l'avenir du continent

Au programme des débats :

- Changements climatiques et stabilité macroéconomique
- Rôle stratégique des banques centrales
- Solutions financières innovantes adaptées aux réalités africaines

Les priorités de l'ABCA

Les principaux axes identifiés pour cette session sont :

- Intégration des risques climatiques dans la politique monétaire
- Promotion de la finance verte et durable
- Supervision bancaire écoresponsable
- Coordination renforcée des politiques monétaires

Objectif : une finance africaine résiliente

Cette rencontre vise à construire une finance africaine capable de répondre efficacement aux défis climatiques et économiques, en renforçant la coopération et l'innovation au sein des banques centrales du continent.

/// Cette session rassemble les principales banques centrales du continent pour réfléchir à des solutions innovantes face aux défis climatiques et macroéconomiques de l'Afrique. ///

INCLUSION FINANCIÈRE ET MAILLAGE TERRITORIAL EN AFRIQUE CENTRALE

DEUX NOUVELLES AGENCES BEAC POUR RENFORCER LA PROXIMITÉ BANCAIRE EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) franchit une étape majeure pour la décentralisation économique en République centrafricaine avec la construction de deux nouvelles agences à Bouar et Bambari. Ce projet vise à renforcer la présence institutionnelle, faciliter l'accès aux services financiers et stimuler le développement local dans des zones historiquement peu desservies.

Jusqu'ici, les services de la BEAC en Centrafrique étaient concentrés à Bangui, laissant de vastes régions sans accès direct aux infrastructures de la banque centrale. L'implantation de nouvelles agences à Bouar et Bambari corrige ce déséquilibre structurel :

-Bouar, à l'ouest, constitue un carrefour stratégique entre le Cameroun et le centre du pays.

-Bambari, au centre, relie les zones minières, agricoles et pastorales.

Cette expansion traduit une volonté claire de renforcer la confiance institutionnelle et de sécuriser les transactions dans des régions périphériques.

Un projet structurant avec effets d'entraînement

Au-delà de la construction de bâtiments, ces nouvelles agences représentent une implantation institutionnelle porteuse de retombées multiples :

-Création d'emplois locaux à court terme (travaux, études techniques, surveillance).

-Dynamisation du tissu économique, grâce à un meilleur accès aux services bancaires.

-Renforcement de l'autorité monétaire dans des zones longtemps dominées par des circuits informels.

-Effet levier sur d'autres investissements, publics ou privés, tels que les infrastructures routières ou les agences commerciales.

Bouar en première ligne

Les études architecturales et techniques pour l'agence de Bouar sont prévues dès 2025, signe d'un calendrier opérationnel concret. Cette démarche illustre l'engagement de la BEAC à matérialiser sa vision d'une banque centrale plus proche des populations.

Vers une plus grande inclusion financière

La présence physique de la BEAC en province facilite l'implantation des banques commerciales et des institutions de microfinance. Elle favorise ainsi l'ouverture de comptes pour les commerçants, agriculteurs, artisans et fonctionnaires locaux, contribuant à une bancarisation plus large.

À terme, cette politique renforce la résilience économique de la Centrafrique en élargissant la base monétaire formelle et en permettant la collecte de données fiables sur les flux économiques.

“

Au-delà de la construction de bâtiments, ces nouvelles agences représentent une implantation institutionnelle porteuse de retombées multiples

”



LA BEAC ENGAGE LA CRÉATION DE SA FUTURE AGENCE DE DOLISIE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Dans une dynamique affirmée de renforcement de sa présence territoriale et de proximité institutionnelle, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) poursuit l'extension de son maillage dans la sous région CEMAC. Dernière illustration en date : l'engagement officiel de la création d'une agence à Dolisie, deuxième ville la plus importante de la République du Congo, située dans le département du Niari.

La décision d'implanter une agence de la BEAC à Dolisie s'inscrit dans une logique de renforcement institutionnel direct auprès des populations, des acteurs économiques et des institutions financières locales. Cette initiative, validée par le Conseil des ministres congolais, répond à plusieurs objectifs clés : amélioration de la couverture bancaire, accompagnement du développement économique local, et soutien au fonctionnement optimal des services financiers dans la partie sud du pays.

La ville de Dolisie, surnommée « la ville de l'or vert », a été retenue en raison de sa position géographique stratégique, de sa vocation de carrefour économique et de son rôle de pôle de transit vers d'autres pays membres de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Un déploiement concret avec des retombées économiques locales

La BEAC a identifié une réserve foncière de plus de 3 ha en plein centre ville de Dolisie, proposée pour être cédée à titre gracieux pour la construction du bâtiment qui abritera l'agence. Outre les fonctions traditionnelles d'une agence bancaire centrale, l'infrastructure comportera un édifice moderne et futuriste, et

constituera un élément structurant du paysage urbain local.

Selon les autorités congolaises, cette implantation devrait générer des retombées positives sur l'économie locale, notamment :

- Une couverture bancaire accrue au profit des banques commerciales et des établissements de microfinance opérant dans le département ;
- La création d'emplois directs et indirects liés à la construction et au fonctionnement de l'agence ;
- La redynamisation du tissu économique local par une meilleure circulation monétaire.

Pose de la première pierre : un signal fort

Le 20 novembre 2025, le Président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso, a procédé à la pose de la première pierre de la nouvelle agence de la BEAC. Cette cérémonie, réalisée en présence du Gouverneur de la BEAC, Yvon Sana Bangui, marque le lancement effectif des travaux de construction.

Érigée sur une superficie de 3,40 hectares, l'agence comprendra un bâtiment principal de plusieurs niveaux, des résidences pour le personnel, ainsi que des zones techniques et sportives. Le projet reflète la volonté conjointe des autorités nationales et de l'institution monétaire de doter Dolisie d'une implantation durable et pleinement opérationnelle au service du système financier régional.

Un exemple de proximité institutionnelle au service du développement

Au delà de la simple création d'une agence, ce projet illustre la

stratégie de la BEAC visant à rapprocher ses services des réalités locales. Dans un contexte où les enjeux de stabilité monétaire et de soutien au financement du développement sont prioritaires pour les États membres, la présence renforcée de la BEAC sur le terrain devient un levier important de résilience économique et d'inclusion financière.

En étendant ainsi son empreinte territoriale, la BEAC contribue à ancrer son rôle central auprès des populations et des institutions financières, tout en s'alignant sur les politiques de développement intégrées des pays de la CEMAC.



“

Au delà de la simple création d'une agence, ce projet illustre la stratégie de la BEAC visant à rapprocher ses services des réalités locales.

”



LE GOUVERNEUR DE LA BEAC REÇU PAR LE PRÉSIDENT ALASSANE OUATTARA

À Abidjan, le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a été reçu en audience par le Président Alassane Ouattara pour renforcer la coopération monétaire entre l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest. Cette rencontre illustre l'importance d'un dialogue interrégional structuré pour assurer la stabilité financière et promouvoir une croissance durable dans la sous-région.

Le Gouverneur de la BEAC a été accueilli au Palais présidentiel d'Abidjan, dans le cadre d'un dialogue monétaire interrégional visant à approfondir la coopération entre les principales institutions financières de la région. Les échanges ont porté sur la stabilité des monnaies locales, l'intégration des marchés de capitaux et l'harmonisation des régulations bancaires.

Renforcer la coordination entre banques centrales

Cette rencontre s'inscrit dans un contexte où les banques centrales de la sous région intensifient leurs échanges. Début 2025, les Gouverneurs de la BEAC et de la BCEAO avaient déjà tenu une rencontre bilatérale à Yaoundé pour établir un plan d'action commun sur l'inclusion financière, la transformation digitale et la modernisation des systèmes de paiement.

Une vision partagée pour la stabilité macroéconomique

Pour le Président Ouattara, ancien expert du FMI, ce dialogue interrégional est un levier pour consolider la stabilité macroéconomique et soutenir des mécanismes de croissance durable. Il a réaffirmé l'importance de renforcer les institutions financières régionales afin de mieux accompagner les économies nationales dans leur développement.

La BEAC en acteur central de l'intégration financière

Le Gouverneur de la BEAC a souligné la nécessité d'une coordination accrue entre les zones monétaires d'Afrique centrale et

d'Afrique de l'Ouest. Selon lui, cette coopération est essentielle pour renforcer la résilience face aux chocs externes et soutenir l'investissement et l'emploi dans la sous région.

Un dialogue interrégional prometteur

Cette rencontre marque une étape importante dans le dialogue monétaire interrégional, qui vise à réduire les disparités entre zones monétaires, favoriser l'intégration financière et optimiser des stratégies communes pour une croissance économique inclusive et durable.

“

Les échanges ont porté sur la stabilité des monnaies locales, l'intégration des marchés de capitaux et l'harmonisation des régulations bancaires.

”



Abidjan le 2 septembre 2025 – Le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), M. Yvon Sana Bangui, a eu un entretien en tête-à-tête avec le nouveau Président de la Banque Africaine de Développement (BAD), M. Sidi Ould Tah. Cette rencontre a permis d'initier un dialogue de haut niveau entre les deux institutions financières, qui partagent une vision commune de la transformation économique de l'Afrique. Les discussions ont porté sur les voies et moyens de renforcer la coopération pour relever les défis de développement et soutenir les ambitions de croissance durable du continent.

Le Gouverneur Yvon Sana Bangui a félicité chaleureusement le Président Sidi Ould Tah et a souligné la complémentarité des mandats de la BEAC et de la BAD. Les deux responsables ont convenu de la nécessité de synergiser leurs actions sur des sujets d'intérêt stratégique, notamment le financement de la stratégie import-substitution, la digitalisation de l'économie, des infrastructures régionales, et la promotion de l'inclusion financière.

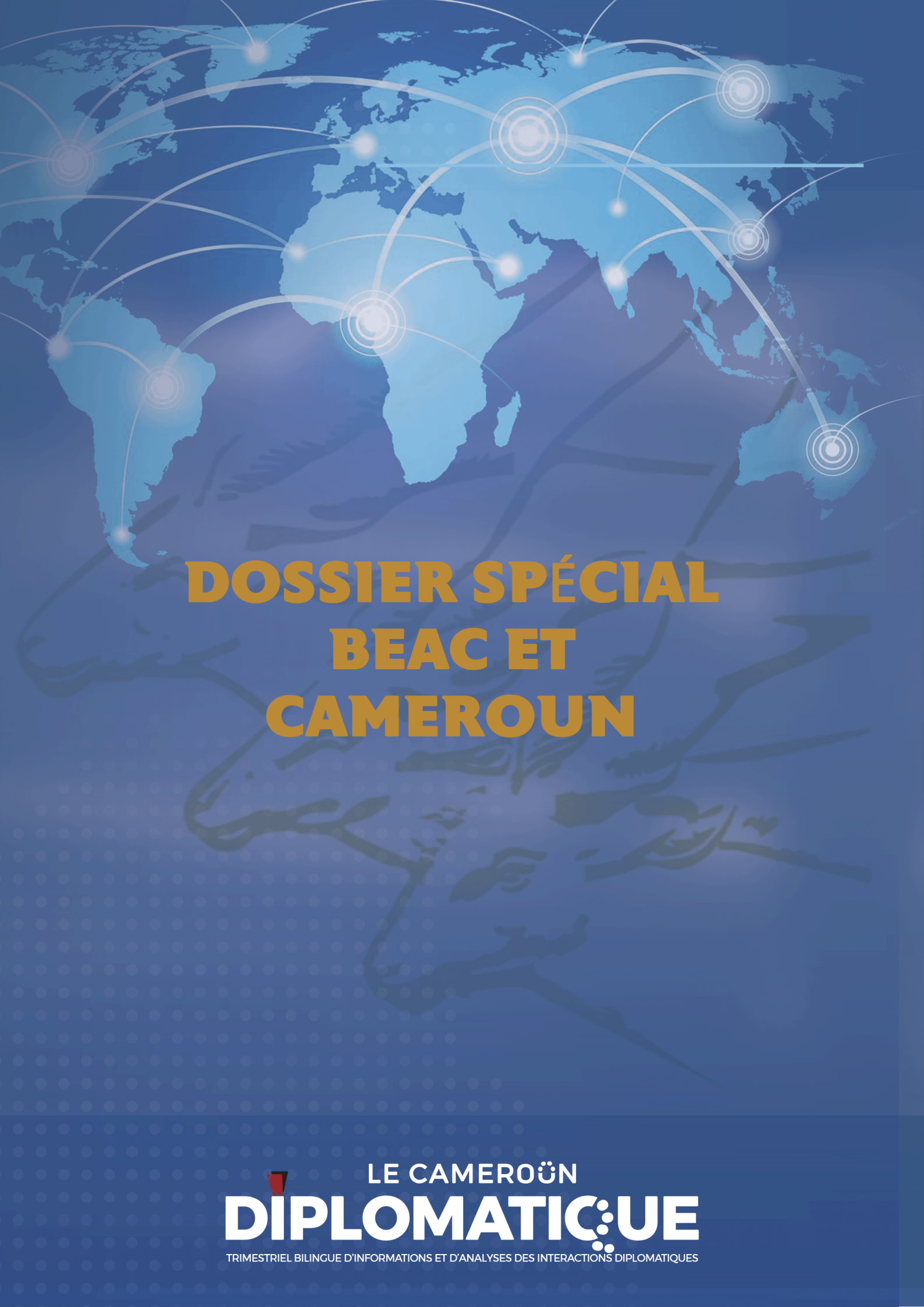
«La Banque des États de l'Afrique Centrale est un partenaire naturel de la Banque Africaine de Développement,» a déclaré le Gouverneur Yvon Sana Bangui. «Nous sommes convaincus

qu'en travaillant main dans la main, nous pouvons mobiliser les ressources nécessaires pour accélérer le développement de nos économies et créer des opportunités concrètes pour nos populations.»

Cette rencontre marque le début d'un partenariat renouvelé et prometteur, fondé sur un engagement mutuel à bâtir une Afrique plus prospère et résiliente.

Les deux dirigeants ont réaffirmé leur volonté de poursuivre les échanges pour concrétiser les axes de coopération qui seront identifiés à l'avenir.



The background features a world map in shades of blue. Overlaid on the world map are several white, glowing circular nodes connected by thin white arcs, suggesting a global network or communication system. In the lower half of the image, there is a faint, stylized map of the African continent in a darker blue shade.

DOSSIER SPÉCIAL BEAC ET CAMEROUN

LE CAMEROUN
DIPLOMATIC:UE
TRIMESTRIEL BILINGUE D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES DES INTERACTIONS DIPLOMATIQUES



CAMEROUN-BEAC : UN PARTENARIAT ESSENTIEL POUR LA STABILITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT

UNE MISSION AXÉE SUR LA STABILITÉ ÉCONOMIQUE

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est l'institution monétaire centrale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), dont le Cameroun fait partie. Elle a pour rôle principal de préserver la stabilité des prix et de garantir la solidité du système financier dans la sous-région. Pour cela, elle définit des orientations de politique monétaire et supervise les banques commerciales afin de contenir les risques macroéconomiques. Par exemple, en 2025, la BEAC a maintenu ses taux directeurs pour stabiliser l'économie face aux incertitudes extérieures, tout en s'adaptant aux dynamiques régionales.

Il existe des axes de coopération concrets entre la BEAC et le Cameroun

1. Coordination des politiques monétaires et financières

La BEAC travaille avec les gouvernements de la CEMAC pour coordonner des actions communes. Cette coordination se voit dans les perspectives de croissance économique sous-régionale, qui ont progressé grâce à l'amélioration de l'activité non pétrolière portée notamment par le Cameroun. En 2024, la BEAC tablait sur une croissance de environ 3,3 % dans la zone CEMAC, contre 2,3 % en 2023, un signe de reprise face aux chocs économiques récents.

2. Gestion de l'inflation et des réserves de change

La BEAC agit sur les taux d'intérêt et sur l'offre de liquidité pour maîtriser l'inflation. À l'horizon 2026, elle anticipe un recul du taux d'inflation à à peu près 2,2 % dans la zone, reflétant sa politique de resserrement monétaire.

Des résultats concrets au Cameroun

-Croissance du crédit bancaire

Un exemple tangible de l'impact de la politique monétaire est l'augmentation des crédits bancaires à l'économie dans la zone

CEMAC : en 2024, ils ont crû d'environ 19,6 % malgré un environnement monétaire plus strict, avec une contribution importante du réseau bancaire camerounais, qui représente près de 40 % du total des établissements de la région.

-Planification des dépenses publiques

La coopération BEAC-Cameroun se retrouve dans les orientations budgétaires nationales. Le gouvernement camerounais a structuré son budget 2026 autour de l'augmentation des investissements publics dans les infrastructures stratégiques, telles que l'énergie, l'agriculture et les transports, pour renforcer le tissu productif et soutenir la croissance économique.

Soutien à l'inclusion financière et aux innovations bancaires

La BEAC encourage l'inclusion financière dans la sous-région, avec des objectifs ambitieux pour accroître l'accès aux services bancaires. Par exemple, à l'échelle de la zone CEMAC, la BEAC vise à porter le taux d'inclusion financière de 32 % en 2021 à 60 % en 2027 puis 75 % en 2030, en s'appuyant notamment sur les fintech et les solutions de paiement électronique.

Un exemple concret de mobilisation technologique est le lancement d'une application mobile par la BEAC pour lutter contre la contrefaçon des billets : disponible pour les utilisateurs Android et iOS, elle permet de vérifier l'authenticité des billets en circulation dans les pays de la CEMAC, dont le Cameroun.

Perspectives économiques positives mais vigilantes

Les prévisions macroéconomiques dressées par la BEAC restent globalement encourageantes, même si certains indicateurs montrent des variations selon les contextes internationaux. Par exemple, après une croissance attendue à environ 2,4 % en 2026, l'inflation devrait continuer à baisser et les réserves de change devraient rester suffisantes pour couvrir plusieurs mois d'importations, soutenant ainsi la stabilité monétaire.

tations, soutenant ainsi la stabilité monétaire.

Un partenariat qui porte ses fruits

Le partenariat entre le Cameroun et la BEAC dépasse le cadre institutionnel : il se traduit par des résultats concrets pour l'économie nationale et sous-régionale. Par la coordination des politiques monétaires, la stabilisation financière, l'élargissement de l'accès aux services bancaires et le renforcement des instruments de gestion économique, la BEAC et le Cameroun contribuent ensemble à une dynamique de croissance et de développement durable, malgré les défis mondiaux.



“

La coopération BEAC-Cameroun se retrouve dans les orientations budgétaires nationales.

Le gouvernement camerounais a structuré son budget 2026 autour de l'augmentation des investissements publics dans les infrastructures stratégiques, telles que l'énergie, l'agriculture et les transports, pour renforcer le tissu productif et soutenir la croissance économique

”



UN RÔLE STRUCTURANT ET EN PLEINE ÉVOLUTION

La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), en tant que banque centrale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), exerce une influence déterminante sur les orientations économiques du Cameroun. Son action ne se limite pas à la simple conduite de la politique monétaire : elle s'inscrit dans une logique plus large de soutien au développement, de stabilité financière et d'intégration régionale.

Au cœur de son mandat, la BEAC a pour mission de garantir la stabilité des prix, de conduire la politique de change et de promouvoir le bon fonctionnement du système financier dans les six pays membres de la CEMAC (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine et Tchad). Elle détient et gère également les réserves officielles de change des États membres et contribue à la supervision bancaire régionale en appui à la Commission bancaire des États de l'Afrique centrale (COBAC).

L'institution s'attache à maintenir l'inflation proche de l'objectif communautaire de 3 %, un retour à ce seuil étant projeté pour 2025 après plusieurs années de tensions inflationnistes.

Un soutien direct aux politiques publiques au Cameroun

La BEAC intervient sur plusieurs fronts au Cameroun :

-Financement des infrastructures

Par la facilitation de l'accès aux marchés financiers via la plateforme des titres publics qu'elle gère, le Cameroun a pu lever des montants importants pour financer ses priorités de développement. En 2024, le pays a ainsi levé plus de 1 153,9 milliards de FCFA sur le marché public de la BEAC, soit une progression significative par rapport à l'année précédente.

De plus, les États membres, avec le Cameroun en tête, prévoient de mobiliser près de 3 908,5 milliards de FCFA sur le marché obligataire régional en 2026, une part destinée au financement des budgets et des politiques publiques.

-Soutien à la liquidité du système bancaire

Pour accompagner l'offre de crédit dans la zone CEMAC, la BEAC a injecté à plusieurs reprises des liquidités importantes dans le système financier (par exemple, 430 milliards de FCFA en juin 2025), favorisant ainsi l'accès au financement par les banques commerciales.

-Inclusion financière et développement des systèmes de paiement

Dans le cadre de ses efforts pour améliorer l'accès aux services financiers, la BEAC renforce la transformation digitale et l'interconnexion des moyens de paiement dans la région, notamment à travers un plan d'action conjoint avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) visant à harmoniser les systèmes et faciliter l'inclusion monétaire.

Une coopération internationale renforcée

La BEAC ne travaille pas seule. Elle maintient des partenariats étroits avec des institutions internationales :

-Elle collabore avec le Fonds Monétaire International (FMI) pour relever les défis économiques et budgétaires de la sous-région.

-Elle joue un rôle de premier plan dans des initiatives régionales visant à mobiliser des financements durables pour la diversification économique.

Ces coopérations ont pour objectif non seulement d'accroître la résilience de la zone face aux chocs externes, mais aussi de soutenir des projets structurants à long terme.

Des résultats encourageants mais des défis persistants

Grâce à ces actions, la stabilité macroéconomique du Cameroun s'est améliorée ces dernières années. L'inflation dans la zone CEMAC est revenue sous le seuil de tolérance communautaire de

3 % en 2025, reflétant l'impact des politiques monétaires menées par la BEAC.

Cependant, l'institution fait face à des défis, notamment la préservation des réserves de change, qui ont connu une baisse récente, poussant la BEAC à ajuster ses instruments de politique monétaire pour prévenir des tensions externes.

Une vision pour l'avenir

Face aux défis mondiaux et régionaux, la BEAC continue d'adapter ses stratégies pour accompagner la croissance économique et le développement du Cameroun et de ses partenaires. Son rôle s'étend désormais à la facilitation de l'accès au financement, à l'intégration des marchés financiers et à la promotion d'un environnement économique plus résilient.

La BEAC demeure ainsi un acteur incontournable pour la stabilité macroéconomique du Cameroun, en travaillant aux côtés du gouvernement, des banques locales et des partenaires internationaux pour réaliser les ambitions de développement du pays.



“

Par la facilitation de l'accès aux marchés financiers via la plateforme des titres publics qu'elle gère, le Cameroun a pu lever des montants importants pour financer ses priorités de développement.

”



APPUI FINANCIER ET SOUTIEN ÉCONOMIQUE

COMMENT LA BEAC ACCOMPAGNE LE CAMEROUN

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) occupe une place centrale dans le soutien à l'économie camerounaise. En tant que banque centrale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), elle met en œuvre des mécanismes financiers et techniques visant à stimuler la croissance et à renforcer la stabilité macroéconomique du pays.

La BEAC assure la conduite de la politique monétaire dans la zone CEMAC, émet les billets et monnaies métalliques, gère les réserves officielles de change des États membres et pilote la politique de change. Elle joue également un rôle déterminant dans le maintien de la stabilité financière régionale. Pour le Cameroun, cela se traduit par un soutien actif à la croissance économique et à la stabilité macroéconomique.

Des appuis financiers ciblés

Pour accompagner le développement du Cameroun, la BEAC propose divers instruments financiers. Elle accorde des prêts à court et long terme, offre des garanties et participe parfois au capital de projets structurants. Ses financements couvrent notamment des infrastructures clés telles que routes, ponts ou aéroports, des projets essentiels pour renforcer l'attractivité économique du pays.

Des mécanismes de soutien adaptés

Au-delà des financements directs, la BEAC déploie plusieurs dispositifs pour faciliter l'accès au crédit et soutenir les acteurs économiques :

- Refinancement des banques : la BEAC permet aux banques commerciales d'obtenir des fonds pour soutenir les entreprises et les particuliers.
- Garanties financières : elle couvre une partie des risques liés aux prêts, encourageant ainsi l'investissement privé.
- Programmes dédiés aux PME : des initiatives spécifiques sont mises en place pour aider les petites et moyennes entreprises à

obtenir des financements et à développer leurs activités.

Des impacts tangibles

Les interventions de la BEAC se traduisent par des résultats concrets. La croissance économique du Cameroun reste robuste, l'inflation est contenue et la stabilité financière régionale contribue à maintenir la confiance des investisseurs. Ces actions favorisent également un climat propice aux investissements privés et à l'expansion des entreprises locales.

En somme, la BEAC constitue un partenaire stratégique pour le Cameroun. Par ses appuis financiers et ses mécanismes de soutien, elle joue un rôle déterminant dans la consolidation de la croissance économique et de la stabilité macroéconomique du pays. Son engagement reste un facteur clé pour accompagner le développement durable de l'économie camerounaise.



Les financements couvrent notamment des infrastructures clés telles que routes, ponts ou aéroports, des projets essentiels pour renforcer l'attractivité économique du pays.





LES INITIATIVES DE LA BEAC POUR L'INCLUSION FINANCIÈRE ET LA MODERNISATION MONÉTAIRE

La BEAC occupe une place importante dans l'écosystème financier camerounais. Chargée de conduire la politique monétaire de la région CEMAC, elle joue également un rôle déterminant dans l'élargissement de l'accès aux services financiers et la mise à niveau du système monétaire national.

Pour rapprocher les populations des services financiers, la Banque centrale a engagé plusieurs actions concrètes :

-Encourager les services financiers mobiles

La BEAC a élaboré un cadre réglementaire adapté aux services financiers mobiles. Cette démarche vise à faciliter l'accès aux services bancaires, même dans les zones rurales où les infrastructures classiques font souvent défaut.

-Promouvoir la bancarisation

En collaboration avec les institutions financières, la BEAC encourage l'ouverture de comptes et la généralisation de l'usage des produits financiers formels. Cette stratégie cible tant les citoyens que les petites entreprises encore en marge du système bancaire.

-Soutenir la microfinance

Consciente du rôle des structures de microfinance pour les populations à faible revenu, la BEAC appuie leur développement et veille à ce qu'elles offrent des services adaptés et fiables.

-Moderniser le Système Monétaire

La BEAC s'attache aussi à moderniser les outils et mécanismes de paiement :

- Développer la monnaie électronique

L'introduction d'un environnement réglementaire pour la monnaie électronique permet aujourd'hui aux usagers d'effectuer des transactions de manière plus simple, sûre et rapide, sans dépendre uniquement des espèces.

- Renforcer les systèmes de paiement

La BEAC s'investit dans l'amélioration des infrastructures de paiement pour garantir la fluidité des opérations, réduire les délais et accroître la sécurité des échanges.

- Mettre en place un système de compensation et de règlement
Ce dispositif facilite l'échange de fonds entre institutions financières, minimise les risques et renforce l'efficacité globale du marché financier.

Des Résultats Encourageants

Les efforts menés par la BEAC commencent à se traduire sur le terrain :

-L'accès aux services financiers s'est élargi, avec une participation croissante des populations grâce aux nouvelles solutions numériques.

-Les transactions sont dorénavant plus rapides et mieux sécurisées, ce qui favorise la confiance des utilisateurs.

-La stabilité du système financier s'en trouve renforcée, un élément essentiel pour attirer les investissements et soutenir la croissance économique.

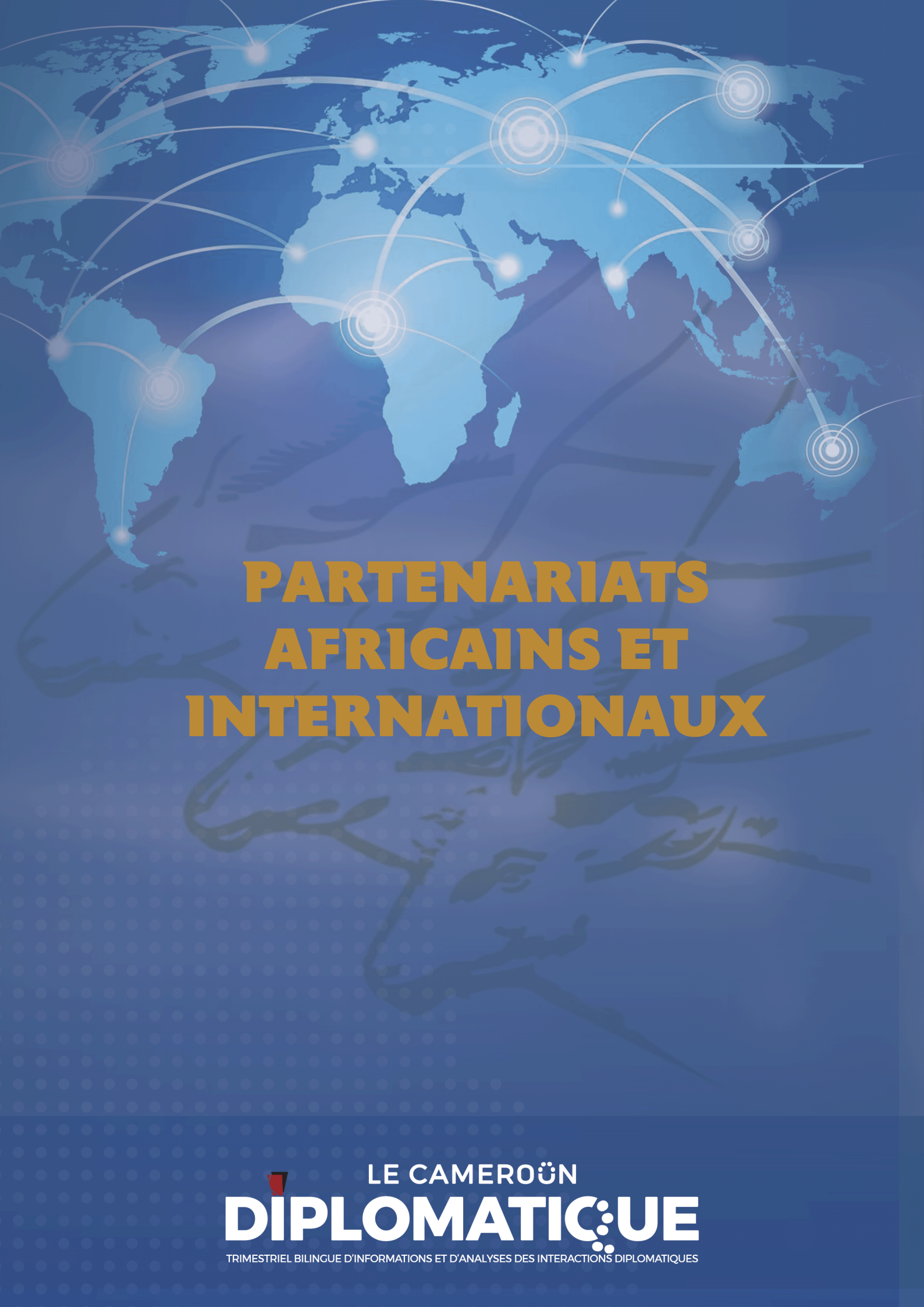
La BEAC joue indéniablement un rôle structurant au Cameroun. En s'engageant à la fois pour l'inclusion financière et la modernisation du système monétaire, elle pose des jalons importants pour l'avenir économique du pays. Si les résultats obtenus sont déjà perceptibles, les perspectives restent prometteuses. En poursuivant ses efforts, la BEAC contribue à créer un environnement financier plus inclusif, plus efficace et plus résilient.



“

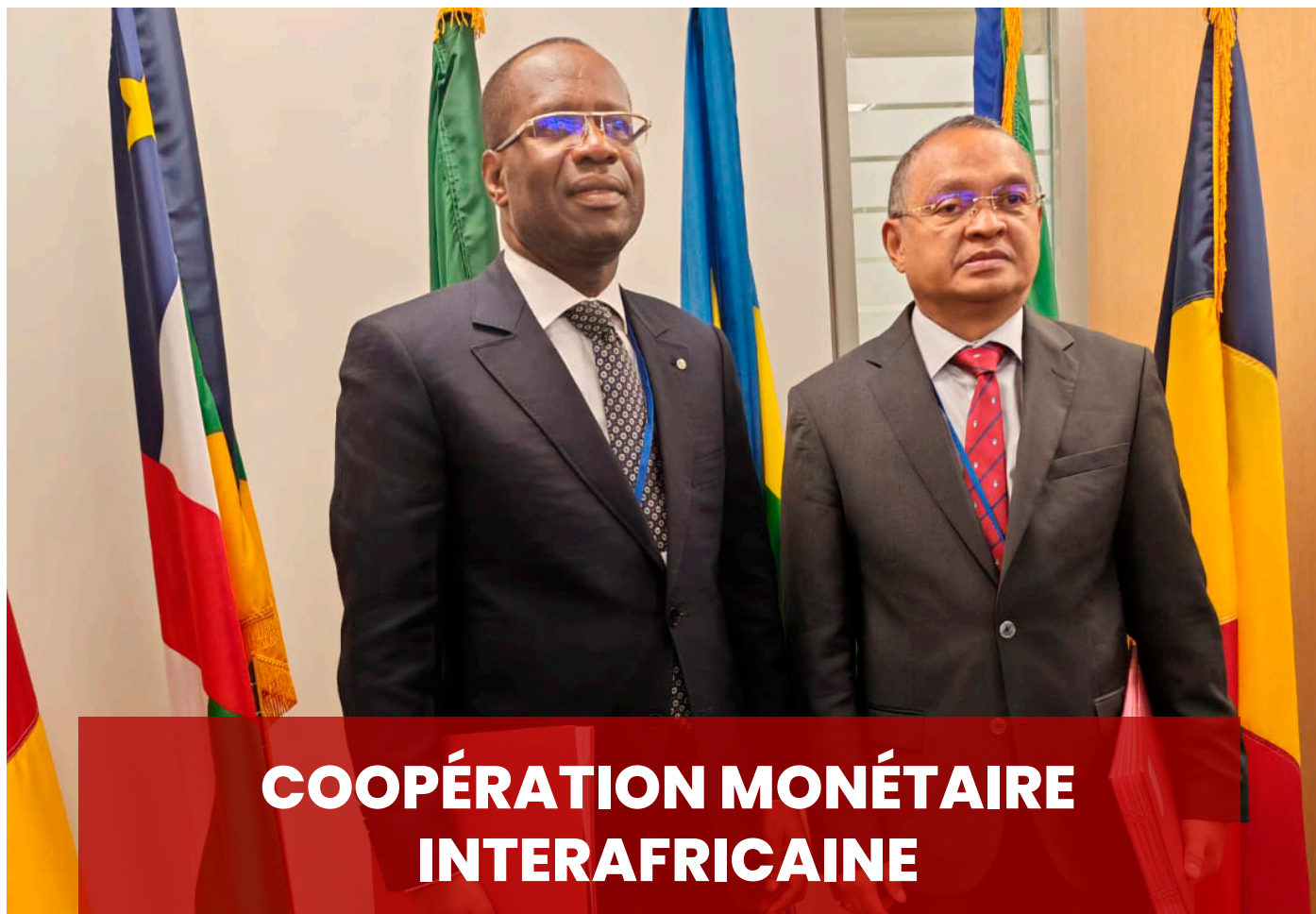
L'introduction d'un environnement réglementaire pour la monnaie électronique permet aujourd'hui aux usagers d'effectuer des transactions de manière plus simple, sûre et rapide, sans dépendre uniquement des espèces.

”



PARTENARIATS AFRICAINS ET INTERNATIONAUX

LE CAMEROÛN
DIPLOMATIC:UE
TRIMESTRIEL BILINGUE D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES DES INTERACTIONS DIPLOMATIQUES



COOPÉRATION MONÉTAIRE INTERAFRICAIN

LA BEAC ET LA BANQUE CENTRALE DE MADAGASCAR REN- FORCENT LEUR PARTENARIAT

Dans un contexte de défis économiques communs, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) et la Banque Centrale de Madagascar (BCEOM) intensifient leur collaboration. Cette coopération institutionnelle vise à harmoniser les politiques monétaires, renforcer la stabilité financière et stimuler l'intégration économique interafricaine.

Créée en 1972, la BEAC assure le rôle d'institut d'émission pour les six pays membres de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad). Elle supervise la politique monétaire commune, gère les réserves de change et veille à la stabilité financière de la zone franc CFA.

Face à la baisse récente des réserves de change, projetées à 6 377 milliards FCFA fin 2025 (soit 4,2 mois d'importations), la BEAC a ajusté ses taux directeurs pour maintenir la résilience économique de la région.

La BCEOM : stabilité et diversification à Madagascar

La Banque Centrale de Madagascar émet l'ariary et œuvre pour maintenir la stabilité des prix et soutenir la croissance nationale. Depuis 2020, elle diversifie ses réserves, notamment via des achats d'or, pour protéger la monnaie face aux pressions inflationnistes.

Bien que Madagascar ne soit pas membre de la CEMAC, la BCEOM participe à des forums régionaux et engage des initiatives de coopération visant à renforcer sa gouvernance monétaire et à partager les bonnes pratiques.

Les axes du partenariat renforcé

Inspiré des accords BEAC-BCEAO signés en 2008 et relancés en 2025, ce partenariat institutionnel s'articule autour de plusieurs priorités :

- Harmonisation des politiques monétaires face aux défis communs.

- Transformation digitale et interconnexion des systèmes de paiement pour fluidifier les transactions régionales.

- Inclusion financière et renforcement de l'accès aux services bancaires.

- Échanges techniques et formations mutuelles pour améliorer la gestion des réserves et la supervision bancaire.

Ces actions visent à stimuler le commerce interafricain et à créer une base solide pour l'intégration économique régionale.

Enjeux et perspectives

Avec une inflation en repli, projetée à 2,9% dans la zone CEMAC pour 2025, ce renforcement de coopération augmente la crédibilité régionale auprès du FMI et d'autres partenaires internationaux.

Les deux institutions prévoient des réunions bilatérales en 2026 pour évaluer les progrès et identifier de nouvelles sy-

nergies, illustrant ainsi l'élan interafricain vers une résilience économique accrue et une intégration monétaire élargie.



//

Bien que Madagascar ne soit pas membre de la CEMAC, la BCEOM participe à des forums régionaux et engage des initiatives de coopération visant à renforcer sa gouvernance monétaire et à partager les bonnes pratiques.

//



INTÉGRATION FINANCIÈRE INSULAIRE ET ÉCHANGES INTERAFRICAINS

LA BEAC EN DIALOGUE AVEC LA BANQUE CENTRALE DES COMORES

En marge des grandes rencontres des banques centrales africaines, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) et la Banque Centrale des Comores (BCC) entretiennent un dialogue institutionnel fondé sur le partage d'expériences en matière de gouvernance monétaire, de supervision bancaire et de modernisation des systèmes financiers.

La BEAC et la Banque Centrale des Comores se rencontrent principalement dans le cadre des instances africaines de concertation monétaire, notamment au sein de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA). Ces espaces favorisent les échanges entre banques centrales du continent, sans pour autant impliquer une intégration formelle ou un cadre de coopération bilatérale contraignant.

Des échanges observés lors des rencontres de 2025

En mai 2025, à l'occasion d'une conférence régionale consacrée aux enjeux de l'innovation technologique et de la transformation numérique des banques centrales, tenue à Dakar, des responsables de la BEAC et de la BCC ont pris part à des échanges techniques. Ces discussions ont porté sur les défis communs liés à la digitalisation des services financiers, à la sécurité des systèmes de paiement et au renforcement des capacités institutionnelles.

Il s'agit toutefois de rencontres de travail et de partage d'expériences, sans annonce officielle de signature d'accord ou de mécanisme opérationnel commun entre les deux institutions.

Des enjeux communs entre espace insulaire et continent africain Bien que relevant de zones monétaires distinctes

— la BEAC gérant le franc CFA de la CEMAC et la BCC le franc comorien

— les deux institutions font face à des défis similaires :

- amélioration de l'inclusion financière,
- modernisation des instruments de politique monétaire,
- adaptation aux innovations numériques,
- renforcement de la supervision bancaire.

Dans ce contexte, les échanges entre banques centrales africaines permettent à la BCC de bénéficier de retours d'expérience, tandis que la BEAC contribue à la diffusion de standards et de bonnes pratiques à l'échelle continentale.

Une coopération prudente mais stratégique

Aucune coopération institutionnelle formalisée n'a, à ce stade, été rendue publique entre la BEAC et la Banque Centrale des

Comores. Le dialogue demeure informel, technique et multilatéral, s'inscrivant dans la dynamique plus large de l'intégration financière africaine promue par les organisations continentales.

renforcer la stabilité financière et la convergence des pratiques monétaires en Afrique, dans le respect des spécificités nationales et régionales.

Ces échanges traduisent néanmoins une volonté partagée de



//

Les échanges entre banques centrales africaines permettent à la BCC de bénéficier de retours d'expérience, tandis que la BEAC contribue à la diffusion de standards et de bonnes pratiques à l'échelle continentale.

//



LA BEAC ET AFREXIMBANK RENFORCENT LES MÉCANISMES DE COOPÉRATION FINANCIÈRE

Dans un environnement économique marqué par des besoins croissants de financement et par la volonté de renforcer l'intégration financière en Afrique centrale, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) et l'African Export-Import Bank (Afreximbank) ont récemment été amenées à collaborer autour de mécanismes financiers structurants, traduisant une dynamique de coopération progressive au service du développement régional.

L'un des faits marquants de cette dynamique est l'intervention d'Afreximbank sur le marché des titres publics de la CEMAC, un marché placé sous la supervision de la BEAC. À travers une opération financière structurée, la banque panafricaine est devenue la première institution étrangère à accéder à ce compartiment stratégique du financement public régional.

Cette opération, rendue possible par un mécanisme de conversion euro-FCFA, a permis à Afreximbank de souscrire à hauteur d'environ 200 milliards de FCFA de titres émis par l'État du Cameroun. Elle a contribué à diversifier les sources de financement de l'État tout en renforçant la visibilité et l'attractivité du marché régional auprès des investisseurs institutionnels.

Le rôle central de la BEAC dans la modernisation financière régionale

En tant qu'autorité monétaire de la CEMAC et gestionnaire du marché régional des titres publics, la BEAC a joué un rôle déterminant dans la structuration et l'encadrement de cette opération. L'accès accordé à Afreximbank s'inscrit dans une démarche pro-

gressive d'ouverture maîtrisée du marché, visant à en améliorer la liquidité, à élargir la base des investisseurs et à consolider la crédibilité des instruments financiers libellés en FCFA.

Cette initiative reflète la volonté de la Banque centrale de renforcer les outils de financement des États membres, tout en veillant au respect des équilibres macroéconomiques et à la stabilité monétaire régionale.

Des synergies avec les institutions financières de développement Parallèlement à cette opération de marché, Afreximbank a consolidé son engagement en Afrique centrale à travers des accords conclus avec la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), notamment par la mise en place d'une facilité de financement de 100 millions d'euros destinée à soutenir des projets structurants et des initiatives d'intégration régionale.

Bien que distinctes, ces actions participent d'un même mouvement de renforcement de l'écosystème financier régional, dans lequel les banques centrales, les institutions de développement et les acteurs panafricains conjuguent leurs efforts pour accompagner la transformation économique des États.

V

S'il n'existe pas, à ce stade, de cadre institutionnel formel consacrant un partenariat global entre la BEAC et Afreximbank, les opérations menées témoignent d'une coopération fonctionnelle et pragmatique, fondée sur des intérêts convergents et des besoins concrets de financement.

Cette dynamique ouvre la voie à un approfondissement progressif des échanges entre les deux institutions, dans un contexte où la mobilisation de ressources africaines et la structuration de marchés financiers régionaux solides constituent des leviers essentiels du développement durable du continent.



“

L'accès accordé à Afreximbank s'inscrit dans une démarche progressive d'ouverture maîtrisée du marché, visant à en améliorer la liquidité, à élargir la base des investisseurs et à consolider la crédibilité des instruments financiers libellés en FCFA.

”



PRÉSENCE ET INFLUENCE DANS LA GOUVERNANCE FINANCIÈRE MONDIALE

FMI ET BANQUE MONDIALE : LA BEAC AFFIRME SA VOIX SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

À l'heure où les équilibres économiques mondiaux sont mis à l'épreuve, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) s'inscrit de plus en plus visiblement dans les grands espaces de concertation financière internationale. Sa participation régulière aux travaux du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale traduit la volonté de la CEMAC de faire entendre ses priorités et de peser, à sa mesure, dans les débats sur la stabilité et le développement économiques.

Banque centrale commune aux six pays de la CEMAC, la BEAC prend part, aux côtés de ses États membres, aux principales rencontres du FMI et de la Banque mondiale, notamment les Assemblées annuelles et les Réunions de printemps. Ces forums offrent l'occasion d'échanger avec les partenaires internationaux sur les perspectives économiques régionales et les réponses à apporter aux défis macroéconomiques actuels.

Au-delà des séances plénières, la BEAC est également engagée dans des échanges techniques réguliers avec les équipes des institutions de Bretton Woods, contribuant ainsi aux analyses et aux discussions portant sur la situation économique et financière de l'Afrique centrale.

Un dialogue suivi avec le FMI sur les enjeux monétaires et financiers

Les relations entre la BEAC et le FMI reposent sur un dialogue constant autour des questions de stabilité monétaire et financière. La Banque centrale intervient notamment sur les sujets liés à la conduite de la politique monétaire, à la gestion des réserves

de change et au renforcement du secteur bancaire régional. Ces échanges permettent de mettre en lumière les contraintes propres aux économies de la CEMAC, fortement exposées aux chocs extérieurs, tout en inscrivant l'action de la BEAC dans le respect des standards internationaux en matière de gouvernance et de transparence.

Une coopération étroite avec la Banque mondiale

Avec le Groupe de la Banque mondiale, la BEAC s'inscrit dans une démarche complémentaire visant à concilier stabilité macroéconomique et développement. Les discussions portent notamment sur le financement des infrastructures, l'élargissement de l'accès aux services financiers, la modernisation des systèmes de paiement et le développement des marchés financiers régionaux.

Dans ce cadre, la BEAC joue un rôle d'interface entre les autorités monétaires de la sous-région et les partenaires au développement, contribuant à créer un environnement financier plus solide et plus attractif.

Faire entendre la voix de l'Afrique centrale

Si la BEAC ne dispose pas d'une voix décisionnelle propre au sein des instances dirigeantes du FMI et de la Banque mondiale, son expertise technique et son rôle de coordination régionale en font un acteur écouté. En accompagnant les États de la CEMAC, elle participe à la construction de positions communes et à la défense des intérêts de la sous-région dans les débats internationaux.

Cette présence contribue à une meilleure prise en compte des réalités économiques de l'Afrique centrale dans les discussions sur la gouvernance financière mondiale.

Une institution régionale tournée vers l'international

En renforçant sa participation aux travaux du FMI et de la Banque mondiale, la BEAC confirme son ancrage dans les réseaux financiers internationaux. Cette ouverture participe à la crédibilité de l'institution et soutient les efforts engagés pour assurer la stabilité monétaire et accompagner le développement économique durable des États membres de la CEMAC.

La BEAC prend part, aux côtés de ses États membres, aux principales rencontres du FMI et de la Banque mondiale, notamment les Assemblées annuelles et les Réunions de printemps. Ces forums offrent l'occasion d'échanger avec les partenaires internationaux sur les perspectives économiques régionales et les réponses à apporter aux défis macroéconomiques actuels.

C

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BEAC – Washington D.C., octobre 2025

Assemblées Annuelles du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale : la BEAC renforce sa présence sous la conduite du Gouverneur Yvon SANA BANGUI

Le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), Monsieur Yvon SANA BANGUI, a conduit une délégation composée de hauts cadres et d'experts de l'Institution aux Assemblées Annuelles du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale, tenues à Washington D.C. du 13 au 18 octobre 2025.

Cette mission stratégique a permis à la BEAC de renforcer sa présence dans les instances multilatérales et de consolider ses partenariats techniques et financiers. Le Gouverneur et sa délégation ont pris part à plusieurs rencontres de haut niveau parmi lesquelles :

- Des réunions bilatérales avec les dirigeants du FMI et de la Banque Mondiale pour discuter des perspectives économiques de la CEMAC, du suivi des programmes en cours, et des priorités de financement ;
- La réunion de haut niveau de la CEMAC axée sur la stratégie régionale de redressement budgétaire et la stabilité macroéconomique.
- La participation aux caucus africains avec la Directrice Générale du FMI et le Président de la Banque Mondiale, où le Mémoire de Bangui a été remis ;
- La table ronde sur les innovations financières mondiales organisée par la Brookings Institution, en présence de plusieurs Gouverneurs de banques centrales ;
- Les rencontres techniques avec G+D, FINACTU, Vista Groupe, UBA, et la réserve fédérale des États-Unis.

Sur le plan de la Coopération régionale, une convention de coopération en matière de supervision bancaire a été signée entre la BEAC et la Banque Centrale des Comores, encadrant les échanges d'informations et l'assistance technique entre la

COBAC et la Banky Foiben'i Madagasikara, renforçant ainsi les mécanismes de surveillance et de stabilité financière des deux institutions.

Des échanges ont eu lieu avec les Gouverneurs des banques centrales des Comores et de la BCEAO, autour de la coopération régionale en matière de politique monétaire, de systèmes et moyens de paiement, et de réglementation des changes, notamment sur le rapatriement des devises par les entreprises extractives.

Le Gouverneur a également pris part aux travaux du Comité de Développement et du Comité Monétaire et Financier International (CMFI), renforçant ainsi la voix de la BEAC dans les débats mondiaux.

La Chambre de Commerce des États-Unis a accueilli une réunion de négociation sur le rapatriement dans la zone CEMAC des fonds de restauration des sites pétroliers. Ces négociations, engagées depuis bientôt six ans, peinent à se concrétiser malgré les efforts soutenus de la BEAC et des États.

Au niveau des partenariats stratégiques, le Gouverneur a eu une séance de travail approfondie avec le nouveau Président d'AFREXIMBANK et ses équipes, centrée sur les enjeux de développement de la CEMAC, de la mobilisation des financements, et des perspectives de coopération renforcée avec la BEAC. Il a également participé à la Neuvième conférence Babacar Ndiaye, organisée par AFREXIMBANK à l'hôtel Willard Intercontinental.

Enfin, le Gouverneur a profité de ce cadre pour rappeler à ses pairs Gouverneurs des banques centrales africaines ainsi que les représentants des institutions internationales, sous-régionales et du secteur privé, l'organisation en novembre prochain à Yaoundé au Cameroun du Symposium international, sur le thème : « **Les changements climatiques et la stabilité macroéconomique : rôle des banques centrales** ». Ce rendez-vous majeur vise à approfondir les réflexions sur les enjeux environnementaux et économiques du continent, et à renforcer la coordination des politiques monétaires face aux défis climatiques.

Cette mission a permis de positionner la BEAC comme un acteur engagé dans les réformes économiques régionales et les partenariats internationaux. Le Gouverneur tient à remercier l'ensemble des partenaires techniques et financiers pour leur engagement continu au service de la stabilité monétaire et financière de la CEMAC, ainsi que l'ensemble du personnel de la BEAC pour son dévouement au quotidien.



RAPATRIEMENT DES DEVISES PÉTROLIÈRES : ÉCHANGES ENTRE LIBREVILLE ET BRAZZAVILLE

En marge de la session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État de la CEMAC, les présidents gabonais et congolais ont échangé, de manière « privée », sur les équilibres économiques de la zone et les risques pesant sur la stabilité du franc CFA.

En marge de la session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), tenue le 22 janvier à Brazzaville, le président gabonais Brice Clotaire Oligui Nguema s'est entretenu avec son homologue congolais Denis Sassou-Nguesso, discussion auquel ont également pris part plusieurs responsables économiques de la sous-région.

Selon des sources proches des délégations, ces échanges informels auraient notamment porté sur la situation macroéconomique de la CEMAC, marquée par une vigilance accrue autour des réserves de change et par les débats récurrents sur les risques de déséquilibres monétaires.

Le rapatriement des devises évoqué parmi d'autres sujets

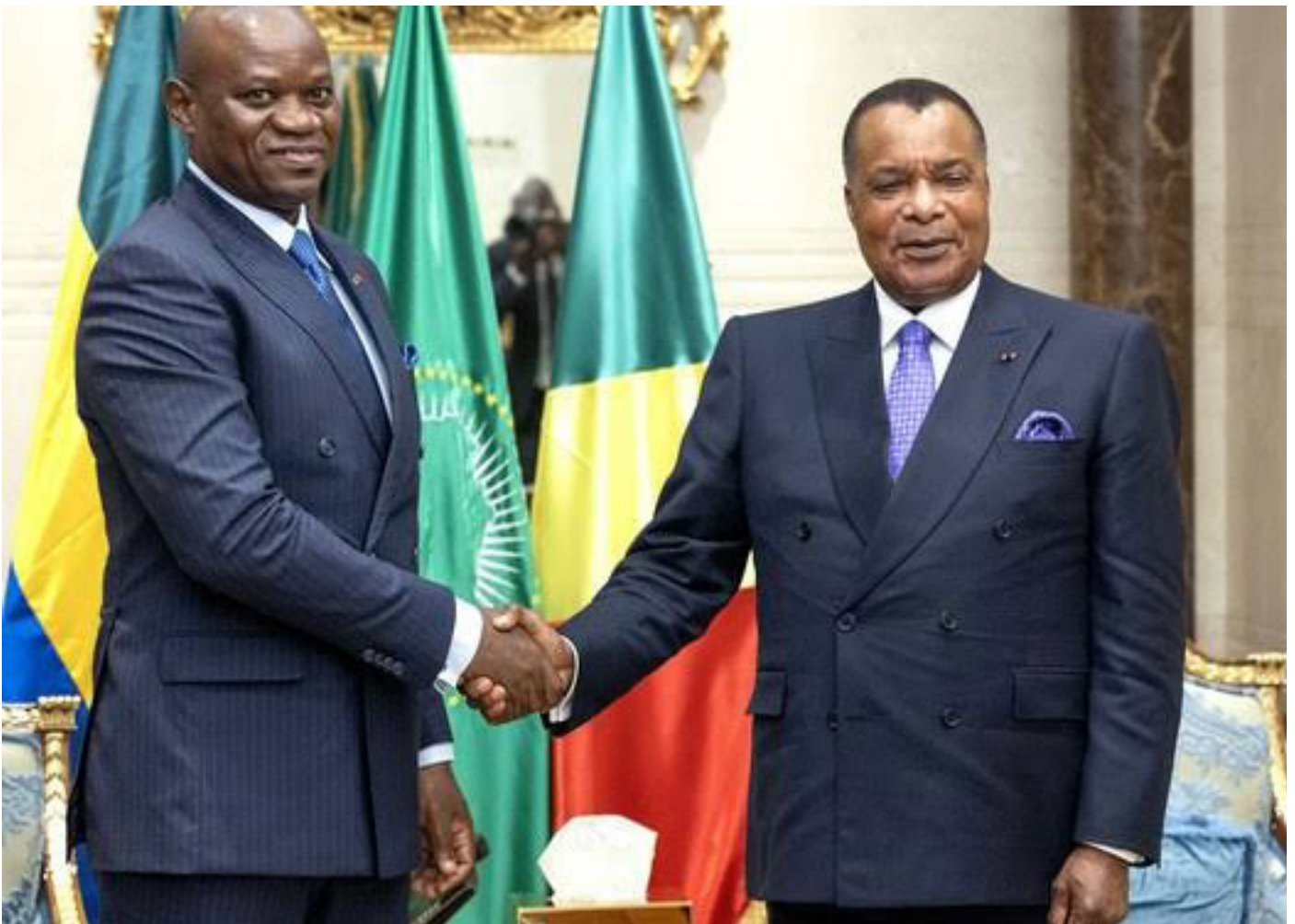
Parmi les thèmes abordés figure, selon ces mêmes sources, la question du rapatriement des devises issues des exportations pétrolières, régulièrement discutée au sein des instances communautaires. Ce sujet sensible aurait été évoqué comme l'un des leviers possibles pour renforcer la résilience financière de la zone et prévenir les scénarios de tension sur le franc CFA, souvent soulignés par les partenaires techniques et financiers, dont le Fonds monétaire international (FMI). Aucune communication officielle n'est toutefois venue confirmer l'existence d'un engagement formel entre les deux chefs d'État sur ce point précis.

Des signaux suivis de près par les partenaires financiers

Dans ce contexte, le Gabon poursuit ses échanges avec le FMI, une délégation de l'institution étant attendue à Libreville à la mi-février. Ces discussions devraient porter sur les grandes orientations d'un éventuel programme axé sur la croissance et la consolidation macroéconomique.

De son côté, le Congo, dont le précédent programme avec le FMI est arrivé à échéance en 2025, explore différentes options en vue d'un nouvel encadrement financier. Des travaux techniques seraient en cours au niveau du ministère des Finances.

Sur les marchés, l'annonce de discussions prochaines entre Libreville et le FMI a été perçue favorablement par les investisseurs, avec des effets positifs observés sur les titres gabonais.





SOMMET EXTRAORDINAIRE DE LA CEMAC À BRAZZAVILLE

L'HEURE DES DÉCISIONS

Réunis à Brazzaville le 22 janvier lors d'un sommet extraordinaire, les chefs d'État de la CEMAC ont fait le choix d'un diagnostic sans complaisance face à la fragilité macroéconomique persistante de la sous-région. Entre urgence budgétaire, préservation des équilibres monétaires et nécessité de réformes structurelles, le communiqué final trace une feuille de route exigeante.

Urgence macroéconomique et discipline budgétaire renforcée

Le communiqué final du sommet du 22 janvier à Brazzaville dresse un constat préoccupant de la situation macroéconomique de la zone CEMAC. Malgré une croissance positive et une inflation globalement maîtrisée, l'érosion rapide des réserves de change, l'augmentation des déficits budgétaires et la pression du service de la dette extérieure fragilisent la stabilité de l'Union. Les chefs d'État exhortent les gouvernements à aligner strictement leurs lois de finances sur les engagements conclus avec le FMI, afin d'éviter toute crise de liquidité dès le premier trimestre 2026.

Mesures immédiates de sauvegarde financière et monétaire

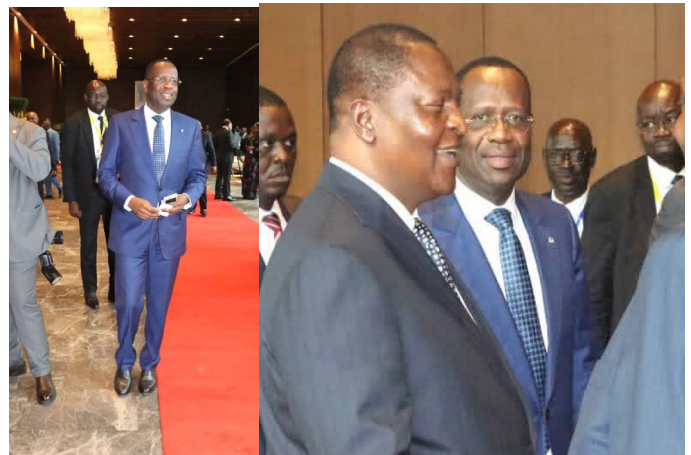
Face aux tensions observées, les États membres sont appelés à assurer le rapatriement effectif dans la zone CEMAC des recettes d'exportation, en particulier celles issues des industries extractives, ainsi que des avoirs publics détenus à l'étranger. Le communiqué insiste également sur la cohérence des politiques budgétaires nationales et sur la nécessité de préserver les équilibres monétaires communs, condition indispensable à la stabilité du franc CFA et à la crédibilité de la zone.

Réformes structurelles et mécanisme de suivi renforcé

À moyen terme, les dirigeants s'accordent sur l'assainissement du secteur bancaire, la réduction de l'exposition des banques au risque souverain et le renforcement du rôle stratégique de la BDEAC dans le financement de la transformation structurelle des économies. Un mécanisme de suivi trimestriel, adossé au PREF-CEMAC, est institué afin d'évaluer la mise en œuvre effective des réformes et d'en garantir la cohérence à l'échelle régionale.

Gouvernance monétaire et la problématique observée liée à l'orthodoxie administrative des banques centrales

En marge du sommet l'observation faite par tout analyste est celle d'une question récurrente dans les regroupements régionaux en Afrique : la confusion entre gouvernance politique et gouvernance monétaire. Où on a l'impression par certains communiqués que les ministres des finances sont présidents de conseils. Hors c'est une présidence de séance essentiellement protocolaire et non juridiquement consacrée. L'orthodoxie des banques centrales impose que les conseils d'administration soient dirigés par leurs gouverneurs, garants de l'indépendance et de la crédibilité de la politique monétaire. En l'article 4 du règlement intérieur de son Conseil d'Administration, la BEAC par exemple s'inscrit pleinement dans cette logique, pour ce qui est de la présidence institutionnelle dudit Conseil. Ce dernier est présidé par le Gouverneur, toute implication des ministres des Finances relevant exclusivement du cadre politique et stratégique.





AUDIENCE DU GOUVERNEUR DE LA BEAC AVEC UNE DÉLÉGATION DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT DES ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE

Le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), Monsieur Yvon Sana Bangui, a accordé une audience, le 30 janvier 2026 à Yaoundé, à une délégation du Département d'État des États-Unis d'Amérique. Cette rencontre a permis d'aborder les enjeux macroéconomiques de la CEMAC, les perspectives d'investissements américains dans la sous-région et l'état d'avancement des discussions relatives à la réglementation des changes et au rapatriement des fonds du secteur extractif.

Une délégation américaine de haut niveau reçue à Yaoundé

Le Gouverneur de la BEAC a reçu au siège de l'Institution Madame Sarah Troutman, Sous-Secrétaire adjointe au Bureau des affaires africaines du Département d'État des États-Unis d'Amérique.

Madame Troutman était accompagnée de Monsieur John Robinson, Chargé d'Affaires a.i. à l'Ambassade des États-Unis au Cameroun, et de Madame Theresa Sondjo, Chargée des affaires économiques et financières à ladite Ambassade.

Situation macroéconomique de la CEMAC : défis et perspectives

Les échanges ont porté sur la situation et les perspectives économiques de la CEMAC, marquées par des défis persistants en matière de croissance, de finances publiques et de position extérieure.

La croissance économique régionale demeure modérée, dans un contexte de besoins sociaux et d'infrastructures importants, et de contraintes accrues sur les finances publiques. Les réserves de change connaissent par ailleurs des tensions, liées notamment aux besoins d'importations, aux transferts de dividendes et au service de la dette.

Ces évolutions appellent à un renforcement des efforts de consolidation macroéconomique et de mobilisation des ressources extérieures, conformément aux orientations arrêtées par la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC.

Investissements américains : encourager la diversification sectorielle

S'agissant des investissements, le Gouverneur a souligné les importantes potentialités économiques de la CEMAC et a encouragé les entreprises américaines à diversifier leurs investissements au-delà des secteurs pétrolier et gazier.

Il a notamment mis en avant les opportunités offertes par l'agriculture, les infrastructures, l'énergie, les mines solides, les services et l'économie numérique, dans un contexte international marqué par un ralentissement des flux d'investissements directs étrangers et par des conditions financières mondiales plus restrictives.

Réglementation des changes et dialogue avec le secteur extractif

Les discussions ont également porté sur la mise en œuvre de la réglementation des changes en vigueur dans la zone CEMAC, telle que décidée par les Chefs d'État.

À cet égard, il a été rappelé qu'un accord spécifique a été conclu avec les entreprises du secteur extractif, prévoyant un rapatriement partiel des recettes d'exportation à hauteur de 35 %. La BEAC a réaffirmé sa volonté de poursuivre le dialogue avec les entreprises concernées, afin de parvenir à des mécanismes durables et équilibrés, compatibles avec les impératifs de stabilité extérieure de la zone.

Fonds de remise en état des sites extractifs : vers des solutions concertées

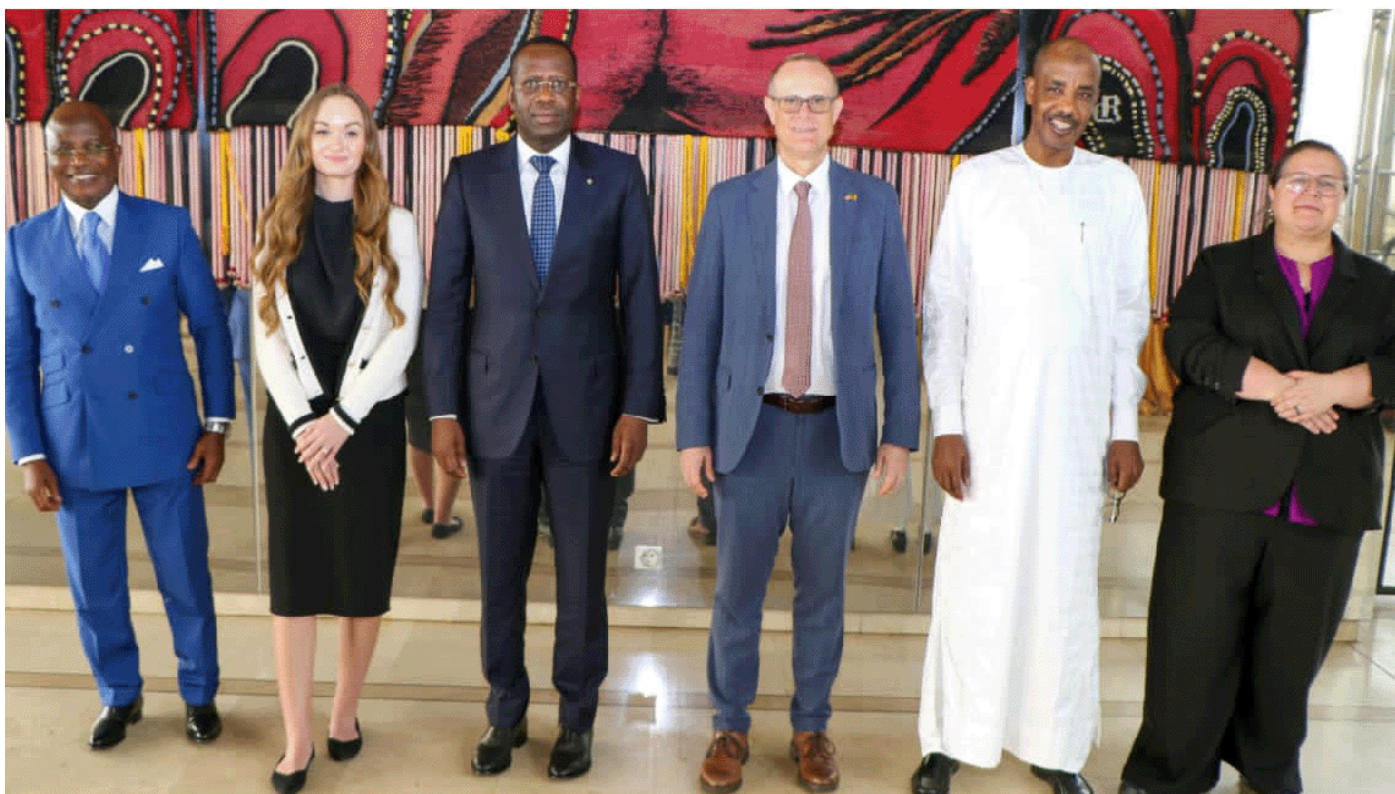
Concernant les discussions relatives au rapatriement des fonds de remise en état des sites pétroliers et miniers en CEMAC (FONDS RES), il a été rappelé que les échanges se poursuivent conformément aux orientations de la Conférence des Chefs d'État.

Une rencontre tenue en octobre 2025 à Washington a permis aux différentes parties d'examiner des approches innovantes proposées par la BEAC et les États membres, visant à concilier les exigences de sécurité financière et les impératifs opérationnels des entreprises. De nouvelles modalités d'accompagnement, appuyées par des expertises internationales, sont à l'étude afin de favoriser une issue mutuellement bénéfique.

Perspectives et poursuite du dialogue à Washington

À l'issue de l'audience, le Gouverneur a réaffirmé la disponibilité de la BEAC et des États membres à poursuivre les discussions avec les compagnies pétrolières américaines, prévues au mois d'avril prochain à Washington. Il a invité Madame Sarah Troutman à y prendre part et a salué le rôle que les autorités américaines pourraient jouer pour faciliter un aboutissement positif des discussions.

Le Gouverneur a enfin salué la qualité du dialogue avec la délégation américaine et réaffirmé l'engagement de la BEAC à promouvoir un environnement macroéconomique stable, attractif et favorable aux investissements, au service du développement durable de la CEMAC.





TRIBUNE MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ

LE CAMEROÛN
DIPLOMATIC:UE

TRIMESTRIEL BILINGUE D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES DES INTERACTIONS DIPLOMATIQUES



TRIBUNE MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ

2026 : Consolider nos équilibres et accélérer la transformation structurelle de la CEMAC

Alors que la zone CEMAC affiche une résilience notable face aux chocs mondiaux, le Gouverneur de la BEAC, Yvon SANABAN-GUI, dresse un bilan lucide de l'année écoulée. Entre maîtrise de l'inflation et pressions sur les avoirs extérieurs, il appelle à un sursaut collectif pour 2026, fondé sur la souveraineté énergétique, l'innovation monétaire et une intégration régionale accélérée.

À l'aube de l'année 2026, j'adresse au nom de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) mes vœux les plus chaleureux de santé, de succès et de prospérité à tous les citoyens de la Communauté, aux acteurs économiques et à nos partenaires. Que cette nouvelle année marque une étape décisive vers la résilience et le progrès partagé pour nos six nations.

L'année 2025 s'est achevée dans un climat mondial complexe. Si la zone CEMAC a fait preuve d'une résilience certaine, les indicateurs macroéconomiques appellent à une vigilance renforcée. Nous avons réussi à maîtriser l'inflation, passée de 4,1 % en 2024 à 2,2 % en 2025, repassant ainsi sous le seuil communautaire. Toutefois, l'activité économique a connu un ralentissement, avec une croissance réelle du PIB de 2,4 % contre 2,7 % en 2024.

Cependant, la persistance de fortes pressions sur nos avoirs extérieurs, dues à un niveau élevé d'importations et à des sorties de devises non optimales, demeure une préoccupation majeure. Cette situation est exacerbée par des défis structurels de longue date : une faible diversification de nos économies, un taux de commerce intra-zone encore trop marginal, ainsi qu'une forte dépendance aux exportations de matières premières et aux importations de biens de consommation de première nécessité. Cette vulnérabilité nous impose de renforcer la protection de notre monnaie, garant de notre stabilité macroéconomique et d'accélérer notre transformation structurelle. En effet, le solde extérieur courant est passé d'un excédent de 0,3 % du PIB en 2024 à un déficit de -2,9 % en 2025, ramenant nos réserves de change à 4,2 mois d'importations et le taux de couverture extérieure de la monnaie à 67 %.

Discipline budgétaire et modernisation des finances publiques

Pour 2026, la consolidation de notre cadre exige un engagement sans faille des États en faveur d'une discipline budgétaire stricte. Bien que le solde budgétaire (hors dons) se soit légèrement amélioré à -1,4 % du PIB, la BEAC recommande vivement la poursuite des programmes avec le FMI, notamment via un cadre régional élargi, leviers essentiels pour stabiliser la dette souveraine.

L'effort doit également porter sur l'amélioration de la collecte fiscale pour atteindre la cible de 17 % du PIB. Cela passe par la digitalisation et la création de Banques du Trésor s'appuyant sur un système de Core Banking moderne, garantissant la transparence, la sécurité et l'auditabilité des fonds publics.

Un secteur financier robuste sous haute surveillance

Le secteur bancaire de la CEMAC demeure solide avec une trésorerie nette excédentaire de 8 580 milliards de FCFA à fin septembre 2025. Nous notons une amélioration de la qualité des actifs, le taux de créances en souffrance étant revenu de 17,4 % à 16,6 %. Cependant, face au durcissement du coût du crédit (TEG moyen à 12,3 %), la COBAC exercera en 2026 une supervision accrue, avec des exigences de fonds propres renforcées pour les établissements les plus exposés, afin de préserver la résilience de notre système financier.

Sur le marché des capitaux, l'importance des titres publics est croissante (12,2 % du PIB), malgré un renchérissement du coût du financement (BTA à 6,93 % et OTA à 9,61 %). La BEAC continuera de soutenir la liquidité bancaire, dont l'encours moyen des injections a atteint 2 167 milliards de FCFA fin 2025.

Intégration régionale et Souveraineté Énergétique : Vers une autonomie stratégique

L'avenir de la CEMAC repose sur une intégration économique approfondie. Le commerce intra-CEMAC, encore trop marginal à moins de 5 % des échanges totaux, doit devenir notre moteur de croissance. L'année 2026 doit marquer une accélération de la libre circulation des personnes et des biens et la promotion de chaînes de valeur régionales, soutenues par des infrastructures régionales performantes.

Sur le front de l'énergie, la réhabilitation de la SONARA, la nou-

velle raffinerie de la SNH et l'extension de celle de N'Djamena sont des piliers stratégiques pour réduire les sorties de devises liées à l'importation de carburants. Au-delà, la BEAC soutient fermement la stratégie d'import-substitution des produits de base et la transformation locale de nos ressources agricoles et minières pour renforcer notre balance des paiements.

Innovation Monétaire et Finance Verte

L'année 2026 verra la mise en production d'une nouvelle chambre de compensation intégrant les transferts instantanés, l'opérationnalisation des Comptes Uniques du Trésor et la monétisation de l'or acheté localement. Nous poursuivrons également nos travaux sur la Monnaie Numérique de Banque Centrale (MNBC) et l'encadrement des crypto-monnaies. Par ailleurs, la BEAC s'engage dans la promotion de la finance durable, afin d'orienter les capitaux vers des projets à faible empreinte carbone, essentiels pour la résilience climatique de notre sous-région.

Conclusion : Un nouveau contrat pour la croissance

Toutes ces réformes ne porteront leurs fruits que si elles s'accompagnent d'une amélioration substantielle du climat des affaires. La stabilité monétaire que nous garantissons doit offrir aux investisseurs la visibilité nécessaire pour créer des emplois. Nous invitons le secteur privé à saisir ces opportunités pour transformer nos ressources localement. En unissant nos efforts, nous bâtirons une Afrique Centrale forte, souveraine et prospère.

Très Bonne et Heureuse Année 2026 !

Yvon SANA BANGUI
Gouverneur de la BEAC



EPILOGUE

L'histoire retiendra cette période comme celle où la BEAC a consolidé ses fondations, renforcé sa crédibilité et affirmé son rôle de moteur de l'intégration financière régionale. Au-delà des chiffres et des indicateurs, ce sont les mécanismes de gouvernance, la transparence et l'inclusion financière qui resteront les marques de cette ère.

La Banque et la région reposent sur une combinaison subtile de discipline financière, d'innovation institutionnelle et d'engagement humain. La CEMAC peut ainsi compter sur une institution prête à anticiper les mutations économiques, à soutenir ses États membres et à contribuer activement à la prospérité collective.

En tournant la dernière page, le message est limpide : préserver les équilibres d'aujourd'hui, préparer les opportunités de demain. La BEAC, sous la direction de Yvon SANA BANGUI, reste fidèle à cette mission, guidant la zone monétaire vers une trajectoire de croissance durable, de confiance et d'intégration régionale renforcée.

Vers un Futur Solide et Intégré pour la CEMAC

Par Nadia DICKA LOBE

Alors que se referment ces pages, une chose apparaît avec clarté : la Banque des États de l'Afrique centrale, sous la conduite de Yvon SANA BANGUI, incarne bien plus qu'une simple fonction de régulation monétaire. Elle représente la stabilité, la vision stratégique et la responsabilité régionale.

Chaque réforme engagée, chaque projet soutenu et chaque coopération établie traduit une volonté constante de préparer la CEMAC à relever les défis économiques et financiers de demain.

NOTRE DERNIER MAGAZINE DISPONIBLE



ÉDITION SPÉCIALE ÉGYPTE



www.insideconsulting.org
B.P.: 35213 Bastos - Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 243 895 752
E-mail : contact@insideconsulting.org

LE CAMEROÛN
DIPLOMATIQUE
MAGAZINE BILINGUE D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES DES INTERACTIONS DIPLOMATIQUES

